

Ma ville, ses projets, ses quartiers, je les construis



Le Plan Local d'Urbanisme

VERBATIMS DES ATELIERS Septembre - Décembre 2010

Dates des séances :

20 septembre : séance unique : présentation du diagnostic socio-démographique et environnemental

4 octobre : Atelier 2 : « Rendre la ville plus accessible » ; la place de la voiture dans Villejuif

4 octobre : Atelier 3 : « Quels équipements publics pour Villejuif ? » ; les centralités et les pôles de service par quartier

11 octobre : Atelier 2 : « Rendre la ville plus accessible » ; le plan vert : les espaces de rencontre

18 octobre : Atelier 1 : « Concilier densité urbaine et cadre de vie agréable » ; formes urbaines et architecturales : l'image de Villejuif dans la métropole de demain

18 octobre : Atelier 5 : « Une ville durable pour tous » ; la place de la nature dans la ville

22 novembre : Atelier 2 : « Rendre la ville plus accessible » ; quelles préconisations dans le PLU pour améliorer le cadre de vie au quotidien ?

22 novembre : Atelier 4 : « Une ville d'emplois et de salariés » ; le point de vue des salariés (public et privé)

29 novembre : Atelier 1 : « Concilier densité urbaine et cadre de vie agréable » ; mixité sociale et densité urbaine. Comment construire la ville de demain ?

29 novembre : Atelier 3 : « Quels équipements publics pour Villejuif ? » ; les centralités à l'échelle de la ville et de la métropole, les projets du PLU, le projet Cancer Campus

6 décembre : Atelier 6 : « Patrimoine et urbanisme »

Séance unique : Présentation du diagnostic socio-démographique et environnemental. Lundi 20 septembre 2010

Nombre de personnes présentes à la réunion : 60

1) Introduction de Philippe Le Bris

Ces Ateliers sont un lieu d'échanges et de réflexion pour définir ensemble l'avenir de la ville. Ensemble est un mot particulièrement important à Villejuif. En effet, nombreux sont ceux qui voudraient définir à la place des Villejuifois ce que doit être l'avenir de la ville.

D'un côté, Villejuif est une ville attractive où les prix de l'immobilier augmentent fortement. Les promoteurs y voient un énorme potentiel de profit et se verraient bien tous construire le type de bâtiments qui leur rapporterait le plus. De l'autre côté, Villejuif est un des territoires les plus stratégiques de la métropole parisienne. De fait, notre ville constituera un noeud de communication majeur puisqu'en plus du métro et du tramway, nous serons à l'intersection du métro Orly-Roissy et du métro Orbival assurant les liaisons de banlieue à banlieue.

Par ailleurs, Cancer Campus représentera un grand quartier de ville et un quartier de recherche autour de l'Institut Gustave Roussy. Villejuif deviendra un territoire d'importance mondiale dans la lutte contre le cancer. Vu l'importance stratégique de la ville, l'État se verrait bien décider de l'avenir de Villejuif. Si nous ne lui faisons pas de propositions, il n'hésitera pas à imposer un projet technocratique qui ne tiendra aucun compte des réalités des Villejuifois.

Face à ces enjeux, il faut nous mobiliser à la fois pour encadrer la pression des promoteurs mais aussi pour travailler en intelligence avec l'État, sur la base d'un projet qui vienne des Villejuifois avec leurs élus locaux. Nous avons le projet d'une ville populaire et solidaire au coeur de la métropole. Une ville équilibrée, dynamique, attractive et à taille humaine. Une ville qui respecte les principes du développement durable et assure la mixité sociale, le développement économique, la qualité du service public.

Quand je dis « nous mobiliser », je ne parle pas seulement des élus, mais bien de nous toutes et tous, habitants de Villejuif et personnes travaillant sur le territoire.

Si les Ateliers sont un outil, parmi d'autres, pour que le PLU soit construit par l'ensemble des Villejuifois, d'autres outils vont aussi dans le même sens :

- La présentation du PLU dans tous les quartiers de la ville, que nous avons menée ce printemps.
- Les balades urbaines avec le cabinet d'urbanisme Brès et Mariolle, lors desquelles les habitants ont fait découvrir le territoire tel qu'ils le vivent.
- Le forum Internet du PLU, lieu d'échange depuis chez soi.
- La maison du PLU, lieu ressource où trouver tous types d'informations.

Les Ateliers sont donc un lieu d'échange et de travail. Leur objectif est de mobiliser l'intelligence collective pour enrichir la réflexion.

Cela permettra de définir plus précisément les grandes orientations pour les dix ans à venir. Pour rendre ce travail aussi efficace que possible, la première étape est de vous donner les clés de connaissance. C'est pourquoi, cette première séance présentera le diagnostic urbain puis le diagnostic environnemental.

2) Présentation du diagnostic socio-démographique et environnemental par le cabinet d'études Brès et Mariolle

Le cabinet a fait le choix d'approfondir les aspects socio-économiques et de passer plus rapidement sur les aspects environnementaux. Le cabinet va beaucoup travailler sur les parcours résidentiels, en partant du double constat suivant : il existe, d'une part, des interrogations sur le parc locatif privé et, d'autre part, le marché immobilier met en difficulté les catégories modestes. Ce qui importe, à travers ces ateliers, est d'identifier les leviers sur lesquels le PADD pourra travailler.

3) Préambule d'Alexandre Moëgne-Loccoz

Le Plan d'Occupation des Sols de 2001 a permis d'ouvrir la ville à une certaine attractivité. Mais nous avons une difficulté à répondre aux besoins des familles villejuifois avec enfants qui cherchent de grands logements. Une réflexion est donc à mener sur les parcours résidentiels et sur les logements dédiés (personnes handicapées, personnes âgées, étudiants, personnels hospitaliers).

4) Débat sur le diagnostic social et urbain

Mme Odile Bellon-Chinsy : j'ai une question par rapport aux écoles. Je suis maman et enseignante et je pense que le problème de la surpopulation dans les écoles va se poser.

Mr Bruno Mirande : nous disposons de peu d'éléments sur le taux d'occupation des écoles.

Mr Alexandre Moëne-Loccoz : un des cinq ateliers est justement consacré à cette question mais il est vrai que nous faisons face à des problèmes de surcapacité dans certains quartiers.

Mme Françoise Vincelet : il se tient en ce moment même une quatrième commission sur les logements et l'accès aux jeunes à la Communauté d'Agglomération de Val de Bièvre. Je voulais savoir si les décisions de l'agglomération, dans ce domaine, sont prédominantes. Quel retour a-t-on des décisions de la CAVB ?

Mr Louis-Bernard Zajdela : je souhaiterais, d'une part, que vous précisiez le taux de logement social sur la commune, ainsi que sur les villes de l'agglomération et sur le département. D'autre part, il me semble intéressant de voir comment se répartit le taux de construction de logements sociaux sur la ville pour étudier la question de ce tissu social qui semble homogène. Peut-on avoir un document écrit ?

Mr Bruno Mirande : on est à 32% selon l'INSEE pour Villejuif, à 34% pour la CAVB et à 27% pour le Département du Val-de-Marne.

Mr Michel Bentolila : j'habite depuis 18 ans à Villejuif, dans le quartier Nord. La présentation du diagnostic a déjà été faite aux Esselières le 23 juin dernier. Ce sont à la limite des précisions. J'ai une question par rapport à la méthodologie. Comment décline-t-on les cinq grands thèmes selon les divers quartiers ? Il y a là un problème de transversalité.

Mme Béatrice Mariolle : ce n'est pas la séance la plus active ce soir mais, suite à la séance du 23 juin, nous avons souhaité que le diagnostic soit assez complet. Car on ne peut faire un projet de ville sans faire un bon diagnostic afin que les personnes aient un bon niveau de connaissance de l'état de Villejuif. Sur la transversalité, c'est un vrai sujet. Les parties du diagnostic doivent être précises. On est soucieux que chacun des associés travaille et ensuite on en débat en fonction de nos approches respectives. On travaille sur les questions de mobilité et de biodiversité. Si l'on veut créer un couloir écologique, il faut travailler sur les circulations alternatives et la coulée verte. Les éléments de transversalité émergent ainsi de la sorte. Sur la densité, on se pose la question : quoi construire, où, et quels types de logements ?

Mr Bruno Mirande : sur les relations entre l'agglomération et Villejuif, il y a le Programme Local de l'Habitat. On a pris en compte les éléments existants et on va se fonder sur les scénarios d'évolution démographique. Pour détendre le marché, il faudra produire plus avec des prix de sortie du foncier maîtrisés. Le PLH a une durée de six ans alors que le PLU se projette à dix ans.

Mme Béatrice Mariolle : Villejuif n'est pas une île, on doit se conformer aux documents opposables que sont le Schéma Directeur de la Région Île-de-France, les documents officiels de la CAVB, le projet Grand Paris, le schéma départemental sur les circulations douces. Le PLU de Villejuif est attendu par beaucoup de monde car il y a des exigences métropolitaines et régionales.

Mr Alain Maillard : Mr Bentolila a raison de poser la question de la transversalité car tout est interactif.

Mr Georges Tran, habitant vers le Massif central, à la limite de Vitry : je déplore un déséquilibre sur le commerce. Côté Vitry-Villejuif, il y a très peu de commerçants. Il faut aller vers la RN7 pour avoir des commerces et en centre ville et Delaune pour le marché.

Mr Olivier Quérouil : sur les constructions nouvelles, je souhaite savoir quelle période vous utilisez.

Mr Bruno Mirande : il s'agit de la période 1999-2006 selon l'INSEE. Les taux n'augmentent pas par une opération.

Mr Olivier Quérouil : que se passe-t-il dans les communes avoisinantes sachant que l'offre à proximité peut être facteur d'équilibre ou de déséquilibre ?

Mr Louis-Bernard Zajdela : ce qui serait intéressant est d'avoir un tableau sur les différentes implications des différents services régionaux et autres. Quelle est la marge de manoeuvre de Villejuif ? Ce sont les outils pour maîtriser les taux de densité. Les marges de manoeuvre se limitent-elles à un simple avis ou pas ?

Mr Bruno Mirande : nous devons mettre les outils à notre disposition au regard des enjeux. Nous avons un besoin de convergence des actions.

Mr Christian Fruchard : Villejuif travaille-t-elle seule ou avec la CAVB ?

Mr Philippe Le Bris : Villejuif travaille en convergence d'intérêt avec les six autres communes de l'agglomération. On parle d'outils mais je tiens à dire que le PLH, le SDRIF, la convention d'équilibre activités-habitat sont des indicateurs qui ont fait l'objet d'une démocratie participative. Le PLH, c'est la même chose. Il y a des principes qui sont déjà démocratiquement validés. Le PLU est là pour faire entendre la voix des Villejuifois.

Mr Alexandre Moëgne-Loccoz : peut-on répondre à Mr Tran sur la capacité de la ville à favoriser le commerce ?

Mr Georges Tran : cela fait trente-trois ans que j'habite vers le Massif Central. Il n'y a qu'un seul commerce, celui qu'on appelle « le petit arabe » ouvert sept jours sur sept. Dans ce coin là, il n'y a pas un seul marché et il manque des petits commerces comme une boulangerie, par exemple.

Mme Nicole Delmas : j'ai habité au Massif Central, il y avait un libraire, une moyenne surface (Félix Potin), une pharmacie. Mais les gens prenaient la voiture pour aller remplir leur coffre sur la RN7.

Mr Georges Tran : peut-on parler de la sécurité dans les quartiers ?

Mme Béatrice Mariolle : nous avons assez peu d'outils pour décréter le commerce et la sécurité. Il faut lier ces deux aspects à la manière de circuler dans la ville.

Mme Yvette Buhr : j'habite le quartier Pasteur depuis trente ans. Je voudrais savoir si avec le PLU, les ZAC vont disparaître et, avec elles, la façon d'exproprier les gens. Par ailleurs, le LCL supprime des commerces de proximité et il manque des boulangeries sur la RN7. Enfin, pendant les chantiers qui sont très longs, je trouve que les droits des piétons ne sont pas respectés. On est en danger.

Mr Jean Ménager, habitant rue Paul Bert et handicapé à 80% : avec le PLU, peut-on réserver dans les étages les plus bas des logements adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite ? Au point de vue voirie, l'hiver fut froid et beaucoup de sel fut déversé, ce qui n'a rien arrangé car il y a des trous partout. Enfin, je voudrais souligner la question des Personnes à Mobilité Réduite, incapables d'accéder par exemple à la Poste centrale.

Mon fils, handicapé, est actuellement dans une résidence spécialisée à Joinville-le-Pont. Ce serait bien de faire à Villejuif ce qu'ils ont fait là-bas comme expérience, à savoir faire venir une personne en fauteuil roulant, un représentant de la voirie, et circuler dans toutes les rues de la ville afin de noter les problèmes et les améliorations à apporter.

Mr Daniel Benoiton, habitant Villejuif depuis quatre ans et parent d'élève au lycée Darius Milhaud : on pourrait envisager de prendre en compte un indicateur qui est celui de l'évaporation scolaire. Dans la réalité, des parents contournent la carte scolaire et cela révèle un véritable malaise. Ce qui est extrêmement irritant, c'est de voir les meilleurs élèves s'évaporer. Que fait-on de Milhaud et de Chérioux ? De plus en plus de gens choisissent leur lieu de résidence en fonction de la qualité supposée des établissements scolaires. Quand on parle des voies pour les personnes à mobilité réduite, j'ai eu l'occasion d'aller à Barcelone et les passages cloutés sont affleurants, il n'y a pas de trottoirs à descendre. Par ailleurs, pourquoi ne pas mettre des garages à vélos dans les écoles ? Si l'on pense que la voiture va plus ou moins être réduite, nous sommes à la traîne par rapport à la Belgique ou la Hollande.

Mme Françoise Beurtheret : la construction d'une maison de retraite est-elle envisagée ? Qu'entendez-vous par grands logements ? Quelle surface habitable ?

Mr Rémi Wagner : je reviens sur le handicap. Avez-vous le nombre de personnes handicapées et par catégorie de handicaps ?

Mr Bruno Mirande : non, nous n'avons pas ces chiffres. Sur les logements spécifiques adaptés aux handicapés et sur les maisons de retraite, il y a des projets en cours. Il faut savoir que les normes de constructions neuves intègrent la problématique du handicap. Il y a une réflexion sur l'habitat existant mais le PLU ne peut être une réponse. On peut créer les conditions de diversification des logements dans les quartiers pour équilibrer la sociologie.

Mme Béatrice Mariolle : les ZAC sont intégrées aux PLU et ça devient un élément du projet de ville. Le PADD est un projet de ville qui relie tous ces projets dissociés. On fera par ailleurs un petit lexique des termes de l'urbanisme, le droit de l'urbanisme c'est compliqué. Sur les Personnes à Mobilité Réduite, il y a le parc ancien ancien à travailler mais également l'espace public. Vous avez raison, Barcelone a fait un travail exigeant sur la question.

5) Débat sur le diagnostic environnemental

Mr Jean-Luc Durand, habitant le quartier Sud de Villejuif : dans le cadre d'Orbival, la station Villejuif Louis Aragon est-elle confirmée ?

Mr Alain Maillard : il y a deux grands projets. Des débats publics sont à venir entre le 31 octobre et le 1er janvier. C'est pour le moment une station de correspondance éventuelle mais qui est très importante du point de vue de l'interconnexion qu'elle permet.

Mr Moulay Tahiri évoque les terrains de la ville de Paris.

Mr Alain Maillard : il existe un périmètre de réflexion et dans le cadre du PLU, on réfléchit au devenir de ce secteur. Il y a une réflexion à mener avec la ville de Paris.

Mr Michel Bentolila : par rapport à la possible main-mise foncière de la société du Grand Paris, comment apprécier

les projets en cours, compte tenu de cette épée de Damoclès ?

Mr Alain Maillard : on fait des propositions d'aménagement qui, on l'espère, entreront en convergence avec l'État.

Mr Alexandre Moëne-Loccoz : il faut élaborer un PLU en concertation avec les Villejuifois, y compris vis-à-vis des projets de l'État.

Mr Olivier Quérouil : avec ces annonces, on sait qu'il y a des zones importantes de valorisation immobilière autour de Cancer Campus. Qu'en est-il ?

Mme Brigitte Charbonneau : quand on repense à la carte sur les commerces, on ne voit pas qu'il n'y a pas de pôle de centralité dans Cancer Campus au niveau commercial.

Mr Jorge Carvalho : tout à l'heure, Mme Mariolle, vous avez parlé d'entrée de ville, pouvez-vous nous éclairer sur ce sujet ?

Mr Alain Maillard : concernant Cancer Campus, le projet est en cours par la CAVB. Il va y avoir six ateliers à partir du 15 novembre qui vont se dérouler au sein de l'espace Tubiana à l'Institut Gustave Roussy. Les thèmes seront notamment : quels projets, quel développement durable, quel environnement ?

Mme Béatrice Mariolle : il y a des projets récents sur lesquels débattre. On peut discuter de l'espace public.

Mr Jean-Luc Durand : j'ai une question générale sur la concertation des habitants. Est-ce propre à Villejuif ou pas ?

Mme Béatrice Mariolle : un PLU doit se faire en concertation avec la population. Il faut dire que le minimum en la matière ce n'est pas grand chose. Ensuite, chaque commune a ses modalités. A Villejuif, les élus ont manifesté une réelle volonté de concertation citoyenne. Les modalités sont du sur mesure, en fonction de l'envie et de la demande des élus.

Mme Nicole Delmas : vous avez parlé d'éco-quartier. Je me disais que vers la verrerie, ça pourrait devenir une éco-zone artisanale ouverte sur Pasteur et Barbusse. Ce serait quelque chose de pilote.

Mme Nathalie Buisson : j'ai une question sur le partage des espaces publics, comment y travaille-t-on ? Vous avez parlé de la résidentialisation, on pourrait également évoquer des occupations particulières et les espaces verts.

Mr Olivier Quérouil : on a travaillé avec un urbaniste, Mr Hénin, sur la charte paysagère. On a l'impression que ce n'est pas mis en valeur. Il y a des choses à préserver. Quand on remonte le Bas-Villejuif sur la rue Jean Jaurès, on a une offre intéressante mais qui n'est pas mise en valeur. Il faudrait mieux utiliser ces points de support, c'est la dimension paysagère.

Mme Rose Diongue : par rapport à une carte des espaces verts, il me semble intéressant de revenir sur le projet des jeunes handicapés.

Premier atelier n° 2 : Rendre la ville plus accessible ; la place de la voiture dans Villejuif. Lundi 4 octobre 2010

Nombre de personnes présentes à la réunion : 30

1) Introduction du cabinet Brès et Mariolle

L'objectif est d'essayer de dessiner le plan de déplacement à travers nos usages et nos pratiques quotidiennes. Il est donc demandé à chacun des participants aux ateliers de décliner son identité, de dire son lieu d'habitation et son quartier, son mode de transport dans Villejuif et comment il ou elle est venu (e) à la Maison du PLU.

2) Tour de table des inscrits et débats

Mr Pierre Lenczner, habitant le quartier Pasteur, a une voiture et voyage beaucoup en vélo.

Mr Louis Primel, habitant rue Sevin dans le centre : je marche le plus possible. Chaque fois que je vais en banlieue Est/Ouest, je prends ma voiture et le métro pour aller à Paris. Je ne trouve pas les bus pratiques.

Mme Sylvie Abours, habitant le quartier Est en haut de Pasteur, à la limite de Vitry : dans Villejuif, je pratique les commerces à pied et à vélo. J'ai une voiture qui reste au garage le plus souvent. J'utilise également les transports collectifs. Je suis inquiète quand j'entends que l'on fait référence à la place de la voiture et du piéton ... et la place du vélo ? Au terme « modes doux » que je trouve un peu dangereux, je préfère l'expression « modes physiquement actifs », ce qui n'est pas le cas du déplacement en automobile. Le cycliste qui utilise le vélo comme moyen de transport veut aller vite, en sécurité mais vite.

Mr Brahim Igmir, ancien commerçant de la rue Gagarine : je circule en voiture tout le temps et je suis venu avec elle par fainéantise. Cela fait vingt-deux ans que je suis debout dans ma boutique. J'ai perdu l'habitude de marcher même sur de très courtes distances, même dans la ville, le quartier, je fais tout en voiture, jamais en vélo.

Mme Valérie Bombart, habitant rue Mermoz : je prends la voiture car j'ai un trajet d'une demi-heure pour aller à la limite de Fontenay-aux-Roses et Clamart.

Mme Edwige Bourdon, habitant Saint Exupéry-Mermoz : j'utilise surtout la voiture et l'autobus.

Mme Lucilie Gallo, habitant Mermoz : j'utilise la voiture pour me rendre à mon travail, mais je prends aussi les transports collectifs pour aller à Paris.

Mme Bringer, habitant rue Saint Exupéry : je suis retraitée et je me déplace en voiture.

Mr André Bringer, habitant Les Lozaitz sud : je me déplace en voiture surtout pour emmener mon épouse, sinon j'aime la marche à pied. Je m'étonne que la rue Saint-Exupéry n'apparaisse plus sur le panneau, maintenant c'est Lozaitz sud.

Mme Marie-Sophie Le Touzé, habitant le quartier Pasteur : je suis venue en métro.

Mme Rose Diongue, agent municipal : je n'habite pas à Villejuif, je me déplace à pied pour venir travailler et même pour exercer ma mission, je ratisse toute la ville à pied.

Mr Rémi Wagner : je n'ai pas de voiture, je me déplace en métro et à pied, mais pas en bus car ce mode de transport n'est pas adapté aux mal-voyants, contrairement au tramway et au métro qui s'arrêtent à tous les arrêts.

Mme Jacqueline Baltagi, habitant avenue de la République : de par mon éducation et des problèmes physiques, je me déplace en voiture.

Mme Catherine Casel, habitant aux Guipons, en bas de la côte : j'aimerais faire du vélo. Autrement, je prends beaucoup le métro. J'utilise aussi la voiture pour des raisons familiales.

Mme Claire Bretou, habitant rue Marcel Gromesnil près des Esselières : je fais tout en vélo, même pour aller à Paris, partout. J'ai une voiture que je partage avec mon frère mais qui ne bouge pas. Je trouve les stationnements vélos inexistantes ou très mal fichus. Il n'y en a pas, par exemple, près des magasins (exemple du Casino). C'est particulièrement bon pour la santé de circuler à vélo car c'est une activité physique, comme la marche à pied (le protocole de Kyoto).

Mr Gilles Michel, agent municipal (services techniques) : j'habite à Blois. A Villejuif, je circule à pied ou en voiture.

Mr Stéphane Kulesza, de l'Association *Jardicités*, habitant les Guipons : je me déplace à vélo dans le cadre de mon projet associatif et je suis venu à vélo, même avec la côte à monter (avec les nouveaux vélos, c'est possible). Je déplore qu'il n'y ait aucune piste cyclable. L'intérêt du vélo pour moi c'est le contact direct avec la ville, on est en

vraie proximité.

Mme Julie Dilouya, habitant rue de Gentilly, j'utilise les transports en commun sinon je pratique le deux-roues motorisé car j'effectue des déplacements au nord et à l'est de Paris.

Mr Georges Tran, retraité, habitant le quartier vers le Massif central près de Vitry, membre de la commission Accessibilité Handicap, je déplore la place réservée aux personnes en fauteuil et prends pour exemple la rue du Clos fleuri. Les personnes vont sur la route.

Mr Fernand Devillièrre, Villejuifois depuis 50 ans, habitant rue des Villas dans le quartier Sud : je pratique le vélo et je prends ma voiture pour les déplacements inter-banlieues. Je trouve que la rue des Villas, qui est un axe entre Les Lozais et la RD7, est une des rues les plus difficiles. Par ailleurs, dans la rue Jean Jaurès, on ne se sent jamais en sécurité et en danger dans certaines rues.

Mr Yves Bonnet, habitant rue de la Chapelle/Eugène Pelletan : je vois la fréquentation de ma rue doubler depuis la fermeture des souterrains de la RD7 en raison des travaux. Je me déplace en vélo, en voiture. Je fais partie d'une association pour la prévention routière dans les écoles. J'utilise aussi le métro et le tramway pour me rendre à Paris.

Mme Martine Gontier, habitant rue Beaumarchais, à la limite Pasteur et Lion-d'Or : je suis une « voituromane » et j'aimerais m'en désintoxiquer, j'aimerais aussi faire du vélo mais la circulation m'effraie. Il n'y a pas de piste cyclable et pas de stationnement pour les vélos.

Mme Annie Dantec, agent municipal, habitant place de la Fontaine qui est devenue un parking à voitures : je circule essentiellement à pied. Je me rends à Paris en métro. J'ai une voiture mais je ne l'utilise quasiment pas.

Mme Christine Fievet, agent municipal, habitant place Paul Eluard : j'utilise les vélos électriques de la ville. J'utilise les transports en commun mais pas le métro, davantage le bus et très rarement la voiture. Je marche aussi à pied dans l'exercice de mes missions.

Mme Sylvie Dieu, agent municipal, membre du groupe projet, habitant le centre-ville depuis six ans après avoir vécu dans les quartiers Est et Sud, Villejuifoise depuis 32 ans. Je n'ai pas le permis de conduire, je circule donc à pied dans la ville. Je n'ai pas encore eu l'occasion d'utiliser les vélos électriques. J'utilise quotidiennement les transports en commun avant de me rendre à mon travail pour des raisons personnelles (métro, tramway).

Mr Alexandre Moënné-Locozz, agent municipal. Je viens tous les jours en métro depuis Paris. Mes déplacements se font à pied ou en vélo électrique. Quelquefois en voiture en co-voiturage pour se rendre au self d'entreprise. C'est à pied que l'on voit le plus de choses dans la ville.

Mme Mariama Hadji, habitant aux Lozais, rue Fernand Léger, depuis trente ans. J'utilise la voiture mais je prends également le métro et je pratique la marche à pied car il n'a pas toujours des places de stationnement. J'utilise la voiture pour emmener les enfants à l'école hors Villejuif.

Mme Taous Messaoudène, habitant avenue Karl Marx, famille d'accueil. J'utilise le métro, le bus la voiture ou la marche à pied.

Mme Diane Bégard, agent municipal, habitant Paris, vient en métro, préfère ce mode de transport, y compris pour se déplacer dans Villejuif ou alors le V7 quand il y en a un qui passe.

Mr Matthieu Douérin, agent municipal, habitant Ivry-sur-Seine : je viens en métro ou en bus et je marche beaucoup à Villejuif.

Mr M'Hamed Kahlouche, agent municipal, habitant dans le centre : je n'ai plus de voiture, je marche à pied. Des fois, à titre professionnel, j'utilise le véhicule pour transporter les expos et aussi pour aller de banlieue à banlieue.

Mme Stéphanie Fernandez, agent municipal : je n'ai pas le permis, j'habite Bagnole et j'utilise toujours les transports en commun, toutes sortes de transport en commun.

Mme Sandra Da Silva Pereira, adjointe au Maire, habitant Villejuif depuis trente trois ans : je travaille en grande banlieue, j'utilise beaucoup la voiture. Quand je peux, je marche ou je prends le métro. Je ne fais pas de vélo. En ville, je ne me sens pas rassurée pour faire du vélo à cause des obstacles.

Mme Émilie Chatel, Cabinet Brès et Mariolle : on voit, à travers ce tour de table, que tous les modes de déplacements sont présents et que les modes doux/actifs sont prédominants. L'idée est d'imaginer Villejuif avec une voiture contrainte car le réseau viaire principal est saturé car il participe d'un réseau extra-communal, à la fois desserte locale. Le réseau secondaire est peu utilisé au profit des grandes artères. Il y a beaucoup de voies, de sentes mais si l'on veut cheminer à pied ce n'est pas toujours chose aisée et les équipements publics ne sont pas ou peu lisibles. Les grands axes de circulation laissent peu de place aux piétons et les autobus passent quand ils

peuvent car eux-mêmes ont peu de place. La pratique de la voiture atteint ses limites et, à côté, des projets de transports en commun sont annoncés tels que la ligne 14, Orbival, le tramway T7.

Mr Fernand Devillière : je voulais parler de la rue des Villas. Allant une à deux fois au magasin Carrefour, je me déplace avec mon vélo ou en voiture pour aller au sport à Chevilly-Larue. La rue des Villas est devenue une rue infernale, entre 16h30 et 19h30 c'est une rue bloquée dans laquelle passent trois lignes de bus. J'ai prévenu le service voirie depuis cinq ans sans qu'il ne se passe rien. Rien n'a été fait. Vous avez la rue Camille Blanc, je préconisais une juste répartition de la circulation automobile dans la ville. Devant Carrefour, devant l'immeuble « Les feuillantines », les gens sont obligés de passer rue des Villas pour aller rue Camille Blanc. Je proposais la mise en sens unique afin qu'il y ait un déversement dans la rue Camille Blanc. Il en faut pour tout le monde, que chacun subisse les nuisances.

Mme Émilie Chatel : avant de résoudre le problème de la place de l'automobile dans la ville, il faut examiner quelle place on accorde à chacun : la voiture trouvera sa place après que l'on aura bien identifié la place des vélos, des Personnes à Mobilité Réduite et des piétons. C'est un aspect de cohabitation entre tous les modes de transport.

Mme Sylvie Abours : comment vous définissez les besoins de déplacements en voiture à Villejuif ? Il y a trop de voitures à Villejuif. Les enfants ne sont pas en sécurité. J'ai emmené mes trois enfants à vélo à l'école Robespierre. On ne peut pas laisser les enfants aller seuls à cause des voitures. Il faut réfléchir planète et pas au fil de l'eau. On a ouvert de plus en plus de voies rapides et elles sont saturées très rapidement. Il faut créer les conditions de circuler autrement, de façon agréable, rapide et en sécurité.

Mme Émilie Chatel : il faut savoir qu'à Villejuif 52% des ménages possèdent une voiture et 18%, deux voitures.

Mme Claire Bretou : il n'y a pas beaucoup de zones 30, je n'en vois pas. Alors que cela permet d'être attentif aux autres. Quand on crée ces conditions, on croise davantage de gens à pied. La rue est plus sûre. Moi qui fais tout à bicyclette, je suis prête à faire un vélo-bus, je peux vous accompagner pour faire un trajet. Les zones 30 ce n'est pas pareil que limiter la circulation à 30. Et puis les trottoirs sont trop petits.

Mr Georges Tran : je me déplace à pied, en voiture et en transports. Je vais chercher mon pain à Carrefour. Je propose un circuit randonnée de Villejuif de 10 kilomètres et un autre de 4,5 kilomètres où l'on emprunte des petits passages. Je me suis inspiré de ce qu'avait fait le directeur du collège Pasteur.

Mr Fernand Devillière : 200 voitures passent dans la rue des Villas en un quart d'heure. Demain, peut-on leur dire de ne plus se déplacer ?

Mr Pierre Lenczner : sur la RD7, on ne peut plus se déplacer en vélo à cause des travaux. Le projet final sera une catastrophe. Ce qui sera fait pour les vélos, ce sera pour les circulations douces, mais pour ceux qui veulent aller vite ce sera dangereux. Je serai obligé de rouler sur la route.

Mr Alexandre Moëne-Locoz : c'est le débat des voies piétonnes sur les trottoirs. Sur la section de la RD7, il y a un espace de 11 mètres sur les trottoirs côté Lebon. Sans être parfait on peut essayer d'améliorer les choses. Sur la rue des Villas, on s'aperçoit que l'axe entre la RD7 et la rue de Chevilly supporte autant que l'avenue de la République. C'est un axe inter-quartier. C'est un état de fait que l'on peut améliorer par des aménagements de voirie.

Mme Sylvie Abours : on n'arrête pas de parler de temps. Sur la RD7, je suis très inquiète sur ce que cela va donner. C'est un axe structurant ou destructurant. Il faut une voie vélo-bus. Toutes les villes françaises ou étrangères qui ont réussi pour les piétons et les vélos ont fait des aménagements sur la durée. A Chambéry ou à Strasbourg, de bonnes choses ont été faites. Dans ces villes, la volonté politique ne faiblit pas. Petit à petit, cela fait une masse critique d'aménagements.

Mr Alexandre Moëne-Locoz : on veut définir des priorités d'aménagements et se donner un cadre en prenant des expériences réussies ailleurs.

Mr Stéphane Kulesza : la rue Sacco et Vanzetti n'est pas large du tout. Les gens se garent n'importe comment et se pose le problème du passage avec une poussette, par exemple, avec l'étroitesse des trottoirs, les poteaux, les véhicules qui stationnent pour déposer les enfants dans les écoles.

Mme Émilie Chatel : nous faisons un exercice qui permet de révéler des modes de faire différents, réveiller des cheminements en empruntant des sentes valorisées, paysagères, avec une circulation apaisée. Il s'agit d'imaginer tout un réseau qui relierait équipements et centralités. Le but est d'identifier des parcours officiels et bien aménagés.

Mme Catherine Casel : on voit de plus en plus des envies de fermeture des résidences.

Mr Alexandre Moëne-Locoz : c'est une demande des locataires. Il y a des passages naturels qui ont été fermés. On peut prendre des dispositions réglementaires : les inscrire comme des passages privés avec droit de passage

pendant la journée. Il faut aussi répondre à la demande de sécurité.

Mme Catherine Casel : dans la rue Sacco et Vanzetti, il y a énormément de voitures, de bruits et d'énerverment. Les agents ne pourraient-ils pas fermer la rue une demi-heure le matin ? Et les pédibus ?

Mr Yves Bonnet : je rappelle que cinq piétons, d'âge scolaire, sont morts dans l'avenue Paul Vaillant-Couturier. Il n'y a pas de temporisation des feux au carrefour Jaurès/PVC et cela ne favorise pas la traversée des piétons. De même, au sentier Rabelais, il y a un éclairage public qui empêche les parents de passer.

Mme Sylvie Abours : sur le site de la ville de Liège, il y a un formulaire à remplir avec possibilité de formaliser par un croquis les demandes de micro-aménagements de quartiers.

Mme Claire Bertou : la ville d'Ivry-sur-Seine avait fait une expérience en installant des panneaux qui donnaient le temps nécessaire pour se rendre à la mairie ou au métro. C'est l'idée de jalonnement, où tout est à portée de pied.

Mr Alexandre Moëgne-Loccoz : c'est une suggestion intéressante et incitative, pas trop chère.

Mme Julie Dilouya : peut-on faire quelque chose sur les grandes surfaces pour qu'elles organisent des livraisons ?

Mr Pierre Lenczner : il faudrait que les lieux habituellement fréquentés soient accessibles. Par exemple, le trottoir qui se trouve à côté de la crèche rue Thibert est impraticable. Je cours sur la route pour aller faire mon footing au parc des Hautes-Bruyères. Il faudrait pouvoir cheminer de façon tranquille. De même, pour prendre l'autoroute, il faut avoir une ruse. Enfin, il faudrait que l'on puisse aller au marché du centre-ville en vélo.

Mr Gilles Michel : la CAVB est en train d'établir un audit des voiries. Je viendrai au prochain atelier avec ce plan. On a identifié les établissements recevant du public, les commerces, les pôles de transports en commun afin d'avoir un programme d'aménagements qui sera de longue haleine. C'est un document de travail avec des principes de bon sens qui permet à tout le monde de circuler.

Mme Julie Dilouya : dans la rue Sacco et Vanzetti, la zone avec l'école primaire Henri Wallon et le CAT est à réfléchir avec moins de voitures et plus de piétons.

Mme Jacqueline Baltagi : je reviens de la ville de Francfort, il faudrait y faire une visite. La voiture reste sur les grands axes et le centre-ville est piétonnier. Il existe des rues à contre-sens de circulation pour les cyclistes, plus un fort développement des transports en commun.

Mme Claire Bretou : à Chartes ou à Chinon, il n'y a pas de feux de circulation, du coup les voitures font plus attention.

Premier atelier n° 3 : Quels équipements publics pour Villejuif ? ; Les centralités et les pôles de service par quartier. Lundi 4 octobre 2010

Nombre de personnes présentes à la réunion : 18

1) Introduction du cabinet Brès et Mariolle

Il s'agit d'identifier les quartiers de Villejuif et les pôles de centralité.

Le prochain atelier sera consacré aux centralités dans une vision métropolitaine, à savoir la relation de la Ville à la métropole parisienne.

Cinq quartiers sont identifiés : le centre-ville, le quartier Sud, le quartier Nord, les Esselières et les Hautes-Bruyères.

2) Tour de table des inscrits et débats

Mr Christophe Masson : les habitants à l'Est de la RD7 se sentent à l'extérieur du centre-ville même si, pour bénéficier des activités économiques et culturelles, ces habitants se rendent toujours en centre-ville.

Mme Pascale Cosnier : tous les enfants de part et d'autre de la RD7 sont scolarisés ensemble.

Mme Gisèle Laporte : je suis d'accord avec Mr Masson, il n'y a rien dans ce quartier, hormis les écoles. Je ne vois pas la RD7 comme une barrière. Pour tous mes besoins je dois aller au centre-ville.

Mr Abdel Zehar : La Structure ouverte rayonne sur le quartier Sud et Paul Eluard. La population se sent extérieure à la ville du fait que ce quartier est limitrophe à Vitry-sur-Seine. L'avenue du Moulin de Saquet est une césure car il existe suffisamment de commerces (Carrefour) pour ne pas se rendre au centre-ville.

Gisèle Laporte-Pascale Cosnier-Christophe Masson : ils trouvent toutes les commodités (Picard, Monoprix, le marché) en centre-ville et n'ont pas besoin d'aller à Carrefour. Ils font leurs courses à pied.

Mme Cécile Deniard : je roule à vélo rue Jean Jaurès, y compris à contre sens. Ce qui se trouve de l'autre côté de la RD7 n'appartient pas au centre-ville. Je me rends au centre-ville pour tout.

Mme Brigitte Charbonneau : on s'arrête aux stations de métro, la polarité est différente pour ceux qui travaillent.

Mr Michel Bentolila : on ne trouve aucune variété dans les commerces sauf des commerces de restauration ou des banques.

Mme Brigitte Charbonneau : non, il existe deux librairies et deux magasins de confection ce qui est rare en centre-ville de banlieue.

Mr Christophe Masson : je fais tout à pied au centre-ville car il existe une grande diversité de commerces (moyenne surface, primeur, charcuterie, marché) néanmoins il manque une poissonnerie. Effectivement, il y a beaucoup de commerces de restauration rapide et des restaurants mais le Monoprix est un vecteur de diversité. La RD7 est une césure surtout pour la traversée des enfants. On n'appartient pas au centre-ville. L'Est n'est pas attractif car il n'y a pas de commerces mais cela permet d'avoir un quartier calme où seuls les résidents sont de passage.

Mme Brigitte Charbonneau : quand est-il de la requalification de la RD7 ? Effectivement beaucoup d'entreprises sont implantées le long de la RD7 (Abat, lavage de voiture...) qui renforcent l'impression de barrière.

Mr Michel Bentolila : la vie c'est de mélanger les commerces et l'habitat. Sur la RD7, il faut des commerces. Il faut implanter des commerces partout.

Mr Jean Granoux : il faut des types de commerces différents : en centre-ville il faut de la convivialité et ne pas être obligé de prendre sa voiture ; sur la RD7 il faut des commerces avec parking.

Mme Cécile Deniard : il est prévu des immeubles pour densifier la ville.

Mr Jean Granoux : il faut mettre les commerces et les parkings au rez-de-chaussée des immeubles de la RD7. Pourquoi ne pas construire des bâtiments sur piloti ?

Mme Brigitte Charbonneau : attention à l'activité artisanale et aux petites entreprises qui sont vecteur d'emploi. Cette évolution est à réfléchir pour maintenir des commerces.

Mme Cécile Deniard : les personnes ne s'arrêtent pas sur la RD7, par contre avec des commerces les gens s'arrêteront.

Mme Pascale Cosnier : Il y a un manque de commerces. Il n'existe plus de lien comme avant entre Louis Aragon et le centre-ville. La rue Jean Jaurès n'a plus d'attractivité et pourtant c'est le passage entre le quartier Sud et le centre-ville. Les commerces ne tiennent pas. Il faut créer un pôle commercial attractif différent de celui du pôle Aragon.

Mr Abdel Zehar : Il faut offrir des commerces et réaménager la rue pour qu'elle soit accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.

Mr Seydi Diop : Il faudrait lister les commerces pour ventiler certains commerces sur le territoire mais aussi pour l'implantation de futurs commerces.

Mr Jean-François Harel : autour de la RD7, s'il n'y a pas de stationnement, il faut des commerces différents.

Mme Brigitte Charbonneau : dans le quartier Nord, il y a des immeubles construits en continu mais il n'existe pas de linéaire de commerces (sauf Casino, pharmacie, tabac), ce qui n'incite pas à la promenade. Il faut donc prévoir dans le PLU des espaces commerciaux. Il y a des zones piétonnes favorables à l'implantation de commerces comme la place du Moutier qui est moche, triste, peu circulante.

Mme Gisèle Laporte : il faut faire attention au problème de rentabilité des commerces et donc ne pas en implanter sur la RD7 mais plutôt des entreprises.

Mr Michel Bentolila : il faut requalifier la RD7 pour en faire une promenade mais il faut une attractivité commerciale en faisant attention à l'augmentation du trafic.

Mr Jean-François Harel : il faut faire attention car, s'il y en a trop, ils se font concurrence. Il existe déjà Okabé et Carrefour donc il ne faut pas forcément des commerces mais plutôt des promenades arborées.

Mme Gisèle Laporte : la priorité doit être l'aménagement des voies de circulation car c'est une difficulté pour les enfants. La première étape est la structure au sol.

Mme Brigitte Charbonneau : la RD7 est aujourd'hui une voie rapide. Elle ne doit pas faire concurrence à la rue Jean Jaurès, elles doivent avoir des fonctions différentes.

Mme Pascale Cosnier : dans la rue Jean Jaurès, c'est la convivialité qui est recherchée. Les commerces, comme la restauration rapide et les coiffeurs, ne correspondent pas aux nouveaux habitants qui se rendent à Paris. La rue Jaurès doit garder une grande diversité et des commerces de qualité, la RD7 des activités économiques.

Mr Philippe Le Bris : dans le quartier Sud, la centralité c'est la place Rodin, la piscine, le collège Karl Marx et la station BP qui est dorénavant fermée.

Mme Pascale Cosnier : ce sont les pôles commerciaux tels que la boulangerie à Duclos, les commerces de la place Rodin. Il y a plusieurs petits centres.

Mr Seydi Diop : le quartier Sud est cloisonné. Il existe plusieurs centres entre Delaune et le LIDL. Il faut une centralité saine, il ne faut pas qu'elle soit utilisée à mauvais escient.

Mr Abdel Zehar : dans la barre Youri Gagarine, il y a un commerce polyvalent (café, épicerie) où les habitants aiment se retrouver.

Mr Gabriel Fresnois : dans le quartier Sud, il y a des espaces un peu en retrait des voies de circulation qui permettent la convivialité.

Mr Abdel Zehar : de plus, il y a beaucoup de places de stationnement.

Mr Gabriel Fresnois : à l'inverse, il n'y a pas de places de stationnement autour du marché Delaune.

Mr Abdel Zehar : le Carrefour est un lieu de rencontre entre les quartiers Est et Sud.

Mr Michel Bentolila : la centralité ne se résume pas aux commerces.

Mr Christophe Masson : l'identité tient autour de la piscine, Karl Marx, les grands ensembles, la M.P.T.

Mr Abdel Zehar : il faut découper le quartier en sous-quartiers.

Mme Chantal Maubeau : à l'inverse, dans le centre-ville il n'y pas d'espaces verts, on étouffe. On ne respire plus. Avant, avec les jardins pavillonnaires, il y avait plus de verdure, mais ils ont été détruits pour des immeubles. Ce n'est pas tant leur hauteur qui pose problème, mais la densité.

Mr Christophe Masson : pour les enfants qui grandissent dans le quartier, il n'y a que le collège pour les rassembler puisqu'avant ils sont répartis dans trois écoles élémentaires. Pour les adultes, c'est le marché qui est rassembleur.

Mr Philippe Le Bris : les écoles élémentaires (Paul Langevin) et les parcs (le parc des Lilas) sont refermés sur eux mêmes, enclavés. A l'inverse, au centre-ville, le parc Pablo Neruda est ouvert sur le quartier et traversant. Les centralités du quartier Sud sont à désenclaver.

Mme Pascale Cosnier : il n'y a plus de relations avec les villes voisines depuis qu'il n'y a plus de commerces à l'Hajj-les-Roses

Mr Abdel Zehar : la coulée verte est elle-même enclavée.

Mme Pascale Cosnier : La coulée verte contourne le quartier, elle ne le traverse pas.

Mme Brigitte Charbonneau : la limite du quartier Nord est la côte.

Mme Anne Leblanc : il y a deux quartiers : Pasteur et Wallon du fait de la RD7.

Mr Jean-François Harel : dans le nord, il y a des feux tricolores et des commerces qui font que la circulation est différente que dans le sud où la RD7 est plus large et où l'on ne s'arrête pas.

Mme Brigitte Charbonneau : D'un côté, il y a les équipements scolaires et municipaux, de l'autre le lycée, la Poste, la mairie annexe, les habitants vont donc des deux côtés. Le quartier Pasteur s'arrête aux réservoirs. A la fourche, il y a une architecture de caractère qui mériterait d'être mise en valeur.

Mr Seydi Diop : Il faut créer une liaison, organiser une continuité.

Mme Chantal Maubeau : Il faut faciliter le passage d'un côté à l'autre de la RD7.

Mme Saïda Pineau : Il faut coller les deux quartiers.

Mr Seydi Diop : Il faudrait implanter des commerces à la fourche car il n'y a que le centre municipal Casanova

Mme Brigitte Charbonneau : les habitants se rendent au Kremlin-Bicêtre pour les commerces.

Mme Chantal Maubeau : il est plus facile de se rendre au Kremlin-Bicêtre.

Mme Brigitte Charbonneau : la centralité du quartier se fait autour du collège, de la MPT Jules Vallès.

Mr Michel Bentolila : le quartier du Vercors et des Esselières fait-il partie du nord ?

Mme Brigitte Charbonneau : les hôpitaux sont une entrave à la circulation, il faudrait pouvoir les traverser. Pour exemple, l'hôpital Saint-Anne à Paris est traversant.

Mme Cécile Deniard : quand je veux me situer, je dis que je suis à la limite du centre-ville dans le quartier des Esselières.

Mr Michel Bentolila : Il y a peu de commerces au regard du nombre d'habitants. Il n'y a pas de lien entre le quartier du 8 mai 1945 et les Esselières, simplement quelques commerces et des entreprises.

Mme Cécile Deniard : Il existe de nouveaux commerces dans la rue Gromesnil.

Mr Jean-François Harel : c'est une zone pavillonnaire calme sans commerces.

Mme Cécile Deniard : il y a une mixité de la population grâce aux écoles dont les élèves viennent des grands ensembles et du quartier pavillonnaire.

Mme Chantal Maubeau : le parc du 8 mai 1945 est enclavé.

Mme Cécile Deniard : je fréquente ce parc avec mes enfants mais je l'ai découvert sur une carte. Il faut deviner qu'il y a un parc.

Mr Jean-François Harel : c'est la qualité des commerces qui fait la différence. Dans ce quartier, les commerces sont de mauvaise qualité.

Mme Pascale Cosnier : ces habitants ont des problèmes pour accéder au centre-ville. Certains commerces comme

les primeurs peuvent être implantés car il font concurrence aux grandes surfaces. Dans les années soixante dix, il y avait au Centre un pôle de vie grâce aux commerces. Il faudrait trouver de nouveaux moyens de circulation. Les habitants du Nord souffrent de l'isolement, il faut favoriser des circulations vers le centre-ville.

Mme Cécile Deniard : grâce à l'école, les enfants d'Alexandre Dumas appartiennent au quartier Nord.

Mr Jean-François Harel : la cité Dumas est enclavée et souvent cela est associé à un mauvais entretien du bâti.

Mme Brigitte Charbonneau : le quartier des Hautes-Bruyères est un quartier à part.

Mme Pascale Cosnier : c'est un îlot.

Mme Chantal Maubeau : les habitants se rendent au carrefour de l'Haj-les-Roses. Le projet Cancer Campus devrait transformer ce quartier et donner de l'oxygène.

Mme Cécile Deniard : Il faudrait définir des normes dans le PLU pour intégrer du végétal dans les constructions et éviter qu'elles soient à même le trottoir.

Mme Pascale Cosnier : quand il n'y a pas de commerces, il n'y a pas de lien social.

Mr Philippe Le Bris : lorsqu'il manque des fonctions, on constate les problématiques vingt ans plus tard. Le lien de vie est important pour que les gens se rencontrent, surtout lorsque la crise accentue ces phénomènes.

Mr Seydi Diop : Il faut prendre en compte les problèmes de délinquance.

Mr Philippe Le Bris : il faut des unités territoriales de quartier !

Mme Chantal Maubeau : quel va être l'aménagement avec l'arrivée du tramway T7 ?

Mr Jean-Marc Moreau : le lien par le sport est important, on souffre de l'isolement des structures sportives (gymnase Langevin). Il faudrait privilégier l'ouverture des équipements. Cela rejoint les problèmes de délinquance car en ouvrant, on change l'image des structures et des usagers.

Deuxième atelier n° 2 : Rendre la ville plus accessible ; Le plan vert : les espaces de rencontre. Lundi 11 octobre 2010

Personnes présentes à cette réunion : 26 (d'autres personnes sont venues en cours de soirée).

1) Introduction du cabinet Brès et Mariolle

Le plan vert est un plan guide, c'est un plan général paysager qui va permettre à la ville de définir un cadre de vie qualitatif. Il s'agit de donner des repères dans la ville, d'offrir une trame verte, de créer un réseau d'espaces publics, afin de relier les squares, les places, les grands équipements scolaires et culturels.

L'idée est d'instaurer un réseau piéton reliant, à travers des parcours paysagers, des équipements. Il s'agit de déterminer tous les flux dans la ville et des liens entre les fonctions pour tirer partie de tous les potentiels de Villejuif.

A l'échelle du règlement d'urbanisme, l'important est de tirer certaines règles, telles que réserver des espaces pour des passages ou mettre en place des règles d'implantation, donner une perception plus végétale, construire des perméabilités visuelles pour voir les coeurs d'îlots. Le principe est de définir un « vide paysager » qui va cadrer l'ensemble des projets.

L'exercice de l'atelier consiste à ce que chacun réponde aux questions suivantes : comment percevez-vous votre quartier ? Quels espaces publics pratiquez-vous ? Villejuif est-elle une ville verte ou pas du tout ?

2) Tour de table des inscrits et débats

Mme Annie Dantec : je trouve que Villejuif est une ville ambivalente. Il y a des espaces verts aménagés (Pablo Neruda) mais pas d'autres. Par exemple, le square de la Charmoie est un îlot de verdure enclavé, je n'ai jamais vu personne y séjourner, il n'y a pas de bancs, ce n'est pas convivial, ça fait coupe-gorge. Il y a dans le centre-ville des espaces verts dont on ne tire pas partie. Je prends l'exemple de la place Pierre-Yves Cosnier avec un bâtiment en devenir. Il y a la médiathèque, le théâtre. On aurait dû faire un lieu de rencontres différent de celui des parcs. Cela ne draine pas les mêmes populations. Le centre est un lieu de rencontre mais dans le quartier Delaune, ce n'est pas le cas en termes d'espaces publics.

Mme Maria Perez : si l'on reste dans le cadre de la verdure, il y a « zéro ». Où est la verdure dans le marché Delaune ?

Mme Annie Dantec : je trouve l'espace public sale et mal entretenu, ça ne donne pas envie de s'y promener. Dans la rue piétonne Georges Le Bigot, il y a un problème par rapport à la sauvegarde du commerce de proximité (trop de restauration rapide). Sur la place des Fusillés, le restaurant est devenu une banque (le CIC).

Mme Yvette Buhr : j'ai expérimenté le petit square Pasteur avec mes petits fils. Il y a un mur qui s'est écroulé. On a mis une balançoire et un petit cheval pour les plus petits (de deux à six ans) mais ce sont les grands qui jouent dessus. A Gabriel Thibault, « il n'y a que des ronces, on ne peut pas y aller », voilà ce que m'ont dit les jeunes du collège. On a trouvé des seringues sous les buissons au square Pasteur. Est-il possible que l'on fasse un terrain d'aventures ?

Mr Georges Tran : il y a des espaces verts dans Villejuif mais ils sont dans des zones d'habitation, dans des bâtiments collectifs le long de la nationale. Ce sont des terrains privés. Dans la rue Jean Lurçat, c'est fermé, on ne peut pas y rentrer. De l'autre côté de la nationale, les gens passent à côté des grilles. Il y a des endroits où l'on voudrait passer mais ce n'est pas possible. Des fois, l'on a de belles choses mais l'on ne peut passer outre.

Mme Jeanine Rollin-Coutant : concernant la possibilité d'ouvrir les résidences pour les traverser, il n'en est même pas question. Les Lozaites ont demandé à ce que la résidence soit fermée. Dans notre résidence, il y a de la délinquance. Tout le monde s'enferme et c'est dommage. On ne peut plus rouvrir les résidences vu le prix qu'a coûté la fermeture. Il aurait fallu qu'auparavant se fasse une politique municipale. Dans le quartier Sud, il y a beaucoup d'espaces verts mais qui ne sont pas exploités.

Mme Maria Perez : ces espaces verts, c'est du privatif ouvert. La gestion par le bailleur Batigère est très mauvaise, c'est à exploiter. L'idée de terrains d'aventures, comme à Bourg-la-Reine ou à Vanves, je trouve que c'est une très bonne idée. Si la ville investit, Batigère pourrait le faire.

Mme Jeanine Rollin-Coutant : ce terrain fait la moitié des Hautes-Bruyères. Tout cela est vide, ce sont des terrains à l'abandon. Il faut du vert mais bien ouvert.

Mr Romain Fohr : dans mon quartier, il y a l'espace Zola et le square Pasteur. La réhabilitation du square Pasteur est déjà cassée car les enfants du collège ne savent pas qu'à 50 mètres plus loin il y a une structure plus adaptée. Il y a un problème d'incivilité. Vous allez au square Zola, il y a eu un démantèlement d'un trafic de drogues. Les policiers couraient après les dealers. Ces grands espaces ne sont pas sécurisés. A Gabriel Thibault, tous les barreaux qui entourent ce stade sont sciés. Pourquoi ? Les jeunes s'approprient ce lieu pour faire des bêtises. Je prends l'exemple

des gens qui montent sur les toits pour pénétrer dans les bâtiments. Certains ont mis le feu à la MPT Gérard Philippe. Si on laisse cela ouvert, ça crée des problèmes. Il faut faire en sorte que les populations sachent qu'il existe des espaces faits pour eux et d'autres pas. Il faudrait laisser les 2-6 ans dans des espaces pour eux, que ce soit mieux balisé. Sur le fait de relier ces espaces, j'ai fait l'expérience de savoir si l'on peut aller de la rue de la Liberté à Pasteur, c'est possible mais difficilement. Si l'on se trouve du côté pair, c'est impossible car il n'y a pas de passage piétons. Ce n'est pas sécurisé, c'est pareil si l'on part du conservatoire. Il faudrait faire un travail considérable sur la voirie et réorganiser la sécurisation des espaces publics.

Mme Émilie Chatel : utilisez-vous les sentes ?

Mr Romain Fohr : j'habite dans une sente. On ne peut plus passer avec un véhicule. On a rajouté un portail car les voisins ont été cambriolés. Le problème c'est que ce n'est pas sécurisé, alors les gens ont décidé de clôturer.

Mr Alexandre Moëne-Loccoz : venez-vous en vélo ?

Mr Romain Fohr : oui, je passe par le trottoir. Je remonte la rue Henri Barbusse et en haut j'ai très mal. Il faut remonter en téléphérique. Heureusement qu'existe le Valouette. Je ne fais plus le détour par la RN7, je remonte la contre-allée. Il y a un problème de sécurisation mais aussi de pente. Il y a le boulevard urbain qui va nous aider beaucoup. Si l'on arrive à se balader avec des points de rendez-vous commerciaux autour du métro, cela créera du développement économique et du lien social.

Mme Élisabeth Arend : quand je venais au Parc Pablo Neruda avec mes trois enfants, je m'énervais contre les trottoirs. Dans ce parc public, il n'y a pas assez de jeux : deux balançoires c'est peu ! Dans certaines cités, comme Mermoz ou les Lozaites, on n'est pas dans une cité ghetto, il y a des espaces verts. On entend les oiseaux, on a des hérissons. Les enfants s'amuse avec les petits insectes. Dans notre quartier, nous n'avons hélas plus du tout de jeux. J'ai conseillé aux mamans d'élèves d'installer des piscines gonflables mais elles n'osent pas le dire à Batigère. Il ne faut pas grand chose pour que les enfants soient heureux, il suffit d'un peu d'imagination, d'utiliser les lieux et les saisons. De même, il n'y a pas de bancs, c'est dommage. Il faut que tout le monde vive ensemble. C'est important un espace avec toutes les générations mais aussi avec les animaux.

Mme Diane Bégard : dans le quartier Pasteur, la balançoire pour tous, créée par l'association *Kemil et ses amis* en collaboration avec les services techniques et la MPT Jules Vallès, a malheureusement été dégradée. Elle permettait de faire venir des nounous et des mamans. Elle va revenir très très vite. Je suis sensible à la symbolique du jardin pour tous, je pense qu'il faut aller voir les personnes qui l'utilisent à tort et peut-être que cela fera changer les choses.

Mme Émilie Chatel : toutes ces problématiques de sécurité ne ressortent pas du PLU. Je constate que de ces discussions émergent le manque de lisibilité, l'enclavement et le peu d'espaces.

Mr Gilles Michel : dès que l'on ouvre, il faut fermer et l'on constate hélas qu'il faut des barrières et des clôtures.

Mme Catherine Casel : au 102 rue Ambroise Croizat, se trouve un terrain dont tout le monde s'inquiète. Il a été acheté pour faire un jardin, tout le monde craint que ce soit des constructions. Je trouve que le parc du 8 Mai 1945 est très triste, très noir, il y a peu d'enfants. En centre-ville, derrière la cité Maurice Thorez, les jardins sont moches et sinistres avec la cage à oiseaux.

Mr Alexandre Moëne-Loccoz : sur le 102, on a procédé à la démolition car Gallet a fait faillite et nous souhaitons éviter les squats. La destination reste la même, il n'y a pas de décision de prise. Cette question se posera dans le cadre du PLU.

Mme Nicole Delmas : je voudrais parler de l'espace autour des réservoirs de la ville de Paris. Les personnes autour ont peur des traversées. Au CIC Nord, les personnes qui n'en faisaient pas partie étaient contre le passage entre la rue Jean-Jacques Rousseau et l'avenue. Les gens voulaient un petit parking en face de chez eux. Ma position était qu'il fallait ouvrir ce passage.

Mr Alexandre Moëne-Loccoz : ce passage va être inscrit sous forme de servitude. Le passage sera fermé la nuit.

Mme Nicole Delmas : je déplore qu'on n'ait jamais eu d'éducateurs de rue, c'est quelque chose de bien.

Mme Sophie Taillé-Polian : dans les quartiers nord, nous sommes en discussion avec le Conseil général sur ce sujet. Les éducateurs de rue ont des modes de faire pour aider les jeunes à reprendre pied.

Mme Élisabeth Arend : moi je veux circuler partout, en sécurité, jour et nuit. Ce qui m'effraie, c'est que les gens s'enferment.

Mme Sophie Taillé-Polian : toutes les sentes piétonnes ne sont pas des coupe-gorge. La question de l'éclairage public est importante. Au delà de la question de savoir si l'on ferme ou pas, on doit exiger une certaine qualité de

l'espace public. Comment on organise l'espace public pour passer en sécurité et identifier les bons endroits ? Pour revenir sur la question des réservoirs, nous sommes actuellement en discussion avec la ville de Paris. Il y a une opportunité de récupérer une partie du terrain et donc de créer des circulations.

Mr Jean Granoux : les jardins sont faits pour être circulés et d'autres, vus ou entendus (le bruit du vent dans les peupliers). Je donne un exemple frappant, l'espace François Mitterrand à la Bibliothèque Nationale de France, est inaccessible et pourtant tout le monde le voit. C'est un problème d'urbanisme paysager. Au jardin du Belvédère, en face du cimetière, à côté du 8 Mai, je n'ai rien vu du tout. Par ailleurs, on pourrait référencer les EVIP, les Espaces Verts Intérieurs à Protéger, qui sont des poumons de respiration.

Mme Yvette Buhr : je trouve qu'il n'y a pas de cheminements.

Mme Claire Bretou : je voudrais revenir sur les cheminements. A Villejuif, on parle de quartiers mais pas de ville. Les jeunes disent : « je suis d'une telle cité ». Il faudrait faire plus urbain. Par rapport aux sentes, on ne sait pas où elles vont, cela pose le problème du jalonnement. Il faudrait faire des plans simplifiés et des randonnées dans la ville pour les habitants. Concernant les trottoirs, j'habite avenue Gromesnil et j'ai mesuré que le trottoir mesure 85 centimètres de large. On a installé des placards électriques, les handicapés ne peuvent pas passer et on ne peut pas se croiser. Le jour où l'on sort les poubelles, c'est pire. Par ailleurs, la rue de Gentilly est toujours limitée à 45 km/h, ce qui est aberrant. Il n'y a pas de coordination au niveau de la voirie, on ne pense pas la ville pour tous.

Mme Christiane Payen-Thiry : les résidences privées et les pavillons contribuent beaucoup à l'aspect paysager de la ville. Je pense, par exemple, à l'impasse des Lozaits. Il faudrait faire un maillage des espaces publics et renseigner davantage les lieux. Villejuif, avant, c'était les maraîchers, les fermes. Sur le vandalisme et l'insécurité, il est important de remettre les lieux en état. Le mobilier urbain au parc des Lilas, par exemple, est tagué.

Mme Élisabeth Arend : je souhaite que les cheminements sentent bon, par exemple le chèvrefeuille ou le jasmin.

Mr Georges Tran : il faudrait planter plusieurs essences, différentes des platanes ou des marronniers.

Mme Yvette Buhr : dans l'impasse Rohri, on a enlevé les arbres fruitiers, les cerisiers. Perez et Morelli a tout rasé, pourquoi ? Alors que le terrain vague est toujours là.

Mme Jeanine Rollin-Coutant : en face de l'hôtel de ville, j'appelle ça le « crottoir municipal » et même jusqu'au monument aux morts. Ce n'est pas entretenu. Ce petit parc, ne peut-on pas en faire un parc à fleur ?

Mr Romain Fohr : dans notre quartier, il y a des figuiers.

Mme Diane Bégard : je pense qu'en parallèle des actions municipales, il ne faut pas oublier les initiatives citoyennes des habitants pour embellir un quartier.

Mme Catherine Casel : rue Séverine, ils ont fait de minuscules jardins ouvriers, c'est superbe. On pourrait faire ça ailleurs. C'est entretenu, ça ne coûte rien et c'est joli.

Mme Rose Diongue : je souhaite revenir sur la coulée verte. Au niveau du département, une école d'architecture avait travaillé sur les odeurs. C'est un projet fait par des étudiants pour les Personnes à Mobilité Réduite. On pourrait associer les élèves des centres de loisirs. Je vous apporterai le projet.

Mr Romain Fohr : je ne vais pas au parc départemental des Hautes-Bruyères, c'est trop loin et il faut prendre sa voiture. Il est de moins en moins sauvage.

Mr Fayçal Arrouche : il y a beaucoup d'espaces verts dans les cités d'habitat social. Le problème, c'est la résidentialisation et l'entretien des espaces verts. Aux locataires d'être à l'origine de mouvements citoyens pour faire pression sur les bailleurs. Dans ce cas, la municipalité pourrait relayer ces associations. Par ailleurs, on pourrait s'inspirer des jardins partagés qui existent dans le 19ème arrondissement de Paris.

Mr Jean-Michel Le Meur, membre du conseil de la vie sociale au foyer pour handicapés : dans les Établissements recevant du public, avez-vous recensé les établissements pour handicapés ? Je pense à l'institut Louis Le Guillant, le centre Tamaris et Paul Guinot : ça représente 200 personnes. Cela pose des problèmes de stationnement rue Eugène Pottier, on m'a mandaté sur le stationnement pour soulever le problème et éviter les surcoûts.

Mr Romain Fohr : une chose sur les commerces. On ne va plus au Carrefour mais au Kremlin-Bicêtre.

Mr Alexandre Moëgne-Loccoz : les gens vont au Leader-Price et au Carrefour de l'Hay-les-Roses ou à Okabé au Kremlin-Bicêtre. On y va à pied ou en bus, ce sont des centres de proximité.

Premier atelier n° 1 : Concilier densité urbaine et cadre de vie agréable ; Formes urbaines et architecturales : l'image de Villejuif dans la métropole de demain. Lundi 18 octobre 2010

Nombre de personnes présentes à la réunion : 20

1) Introduction du cabinet Brès et Mariolle

Émilie Chatel fait un rappel des moyens développés dans le PLU, à savoir le zonage du PLU, le règlement et les règles de constructibilité. Concernant les orientations d'aménagement, il y a possibilité de mettre en place un cahier des charges. La séance de ce soir est consacrée aux formes urbaines, au thème de la densité et à l'image architecturale. A travers un jeu de cartes, il est proposé une juxtaposition de formes urbaines qui montrent les identités propres à Villejuif au sein de chaque quartier. L'objectif est de voir quel quartier est le plus dense et de distinguer la densité perçue de la densité effective et objective.

2) Tour de table des inscrits et débats

Mme Florence Desvergnès : la densité, c'est quoi ? Le nombre d'habitants sur un quartier ?

Mme Émilie Chatel : la densité se mesure par la construction rapportée à la surface.

Mme Françoise Beurtheret : quand je vois la vue aérienne des Esselières, ça me fait l'impression d'un quartier qui étouffe, sans espace vert.

Mr David Madaleno : aux Esselières, on a construit 500 logements et de l'autre côté de la rue, 23 pavillons en lotissement, ce qui me fait penser à la banlieue avec une voie privée et de petites surfaces de terrain. C'est une forme qui ne devrait pas exister à Villejuif. De l'autre côté, il y a un quartier avec un centre commercial. Cette confrontation de deux formes d'urbanisme complètement différentes me choque, ça manque d'apaisement, il n'y a pas de transition entre les deux. On a besoin dans ces quartiers-là de donner de la vie.

Mme Valérie Moncourtois : quand je suis arrivée aux Esselières, nous nous sommes retrouvés à avoir un peu peur parce qu'il n'y a pas de vie.

Mr Éric Escoda : pourquoi on offre de grands ensembles sociaux et des quartiers non-sociaux ? Pourquoi ne fait-on pas de la mixité de constructions ? S'il faut rendre ce quartier vivant, c'est par le biais des commerces.

Mr Laurent Salomon : il y a un problème d'interprétation des formes urbaines avant que la mixité revienne sur le devant. Il n'y a pas de mixité séparée. Avant la question de la mixité des formes, il y a celle du bâti (grande et petite échelle). On ne va pas imaginer que l'on va zoner. Il faut qu'il y ait des rééquilibrages, c'est d'ailleurs ce qui se passe. Je travaille sur des opérations au cœur du bourg et je ne l'ai pas entendu comme une impossibilité. Toute opération peut mélanger des éléments plus denses et des éléments moins denses. J'avais imaginé de densifier ces immeubles (tout en offrant une transition entre les tours de Lebon et le quartier pavillonnaire.

Mr David Madaleno : ce que j'ai aimé, c'est la zone de bureaux qui descend aux Guipons vers les pavillons. Dans le quartier des Barmonts, se trouvent des terrains de 600m carrés. On a construit 5 pavillons. On va au maximum de ce qu'on peut construire dans les zones pavillonnaires. Là où l'on peut densifier ce sont les Lozaites, c'est mon opinion.

Mme Maria Perez : ce n'est pas mon opinion. Pourquoi faudrait-il plus densifier la zone sud ?

Mr David Madaleno : densifier les Lozaites permettrait de créer un centre-ville.

Mme Françoise Beurtheret : les Lozaites ne sont pas énormément denses.

Mr Patrick Staat : on a l'image des grandes cités et des grands ensembles. Le problème c'est que ce ne sont pas de vrais quartiers. Il faut donner un contenu et un sens au quartier. C'est retrouver des lieux de vie, il y a la nécessité d'éviter d'en faire des ghettos sociaux. Dans le cadre de cette densification réfléchie, il faut faire venir d'autres gens. Il faut mettre de l'intérêt dans la requalification des quartiers. Très souvent, la densité en ville se résume à la densité en périphérie en bordure de l'espace public. Dans les villes de banlieue, on a des rues animées mais aussi des rues de réseau pavillonnaire qui sont des rues désertes.

Mme Anne Luxereau : comment on organise les transitions des formes ? Moi je trouve cela très intéressant. Il y a une densité ressentie et une densité réelle.

Mr David Madaleno : les zones pavillonnaires sont très denses.

Mme Amélie Thiénot : dans les cités jardins, on a beaucoup d'exemples de transition. On pense à la hiérarchisation du privé au public.

Mme Cécile Deniard : avez-vous élaboré des cartes de densité construite ? Je ne suis pas capable de dire ce qui est le plus construit.

Mme Émilie Chatel : on a travaillé sur la densité ressentie, sur la densité calculée et sur le coefficient d'occupation des sols.

Mr David Madaleno : je me retrouve dans la forme traditionnelle de la rue avec ses trottoirs (le modèle parisien et les immeubles à l'alignement).

Mr Jean-Marie Hennin : finalement c'est la forme architecturale qui définit l'espace public. Il me semble que c'est à l'espace public de s'adapter, lequel est fait aussi de places et de traboules. Il faut organiser le bâti. Je pense que le PLU est, ce moment, assez magique où les villes tentent de sortir du zonage pour faire un urbanisme plus proche du citoyen. Aujourd'hui, on est dans une phase de création, de processus, de forme. On repère ces espaces publics par rapport à l'usage qu'en font les habitants.

Mr Patrick Staat : l'espace public est aussi un espace de lieu de vie, un lieu de rencontres.

Mr Jean Gomez : le problème de la forme architecturale est un peu compliqué. Vingt petits collectifs ont été construits aux Malicots et 500 logements aux Esselières. Ce sont deux réponses différentes à des besoins. Villejuif, c'est un collage de réponses à des problématiques sur des périodes différentes depuis la loi Loucheur. Il y a l'élément économique. Aujourd'hui, on a envie de vendre le plus cher possible. Si l'OPH veut construire, il va être forcé à la rentabilité. Le problème est posé avec le PLU mais je crains que ce ne soit une bataille perdue (faire la ville en dix ans, on est toujours confronté à cette question de temps), il faut l'avoir *in situ*. Quand on regarde la place de la Fontaine, il y a un travail à faire. Elle est vide. C'est un lieu de passages.

Mr Patrick Staat : le prix du foncier, il faudra bien s'y pencher. Aujourd'hui, le prix du foncier représente 31% du prix des constructions. Sans forcément tout démolir et tout reconstruire, on s'est habitué à ce que cela soit des lieux dortoirs. Il n'y a rien qui invite à des arrêts. Il importe de réinventer des lieux de vie, on ne peut pas inventer la ville de demain sans qu'il y ait des secteurs denses. On densifiera par rapport à ce qu'il y a aujourd'hui. On identifie trois besoins actuellement : un besoin de logements sociaux, un besoin de mixité et un besoin de recomposition urbaine. Nous devons répondre également à des besoins d'attrait et de vie des quartiers.

Mr Laurent Salomon : à l'époque où l'on a chassé les Parisiens, la densité du POS de Paris, c'était un plafond de trois. Trois, c'est une densité de trois. Au Lion d'Or, la densité est de 0,3 et 0,6 à la Cité Mermoz. La zone la plus dense c'est le centre.

Mme Maria Perez : tout à l'heure a été évoqué le besoin de logements sociaux, y a-t-il encore besoin de logements ?

Mr Patrick Staat : les familles ont construit Villejuif, elles ont construit le métro. Il y a besoin de logements sociaux, oui, pour les familles qui ont le droit d'habiter notre ville.

Mme Françoise Beurtheret : il faudrait pouvoir loger tous les gens. Pourquoi Paris ne peut-elle plus accueillir les enfants qui y ont vécu et qui sont obligés de partir de la capitale pour venir habiter à Villejuif ?

Mme Maria Perez : la zone Sud, c'est l'endroit le plus froid de Villejuif. Le quartier Sud est un quartier avec des gens aimant s'y côtoyer, où l'on peut parler entre voisins. J'habite au quatorzième étage, il y a un petit jardin avec toujours du monde, des mères avec leurs enfants et des adolescents. De l'autre côté, il n'y a rien avec un espace de jeux abandonné, complètement enclavé. Il faudrait qu'il y ait matière à travailler, à densifier mais pour apporter de la mixité.

Mme Florence Desvergnès : si l'on parle de formes urbaines, Villejuif est une banlieue. Si l'on compare Arcueil à Villejuif, quand on arrive à Villejuif c'est la richesse de la vie des quartiers. Cela n'est pas l'architecture qui fait ça sauf le bas Villejuif. Il y a des évolutions qui ont lieu par rapport aux formes architecturales. Ce qui pose problème, ce sont les barrières sécuritaires qui se constituent partout.

Villejuif c'est un tissu continu, il y a une mixité entre des habitats collectifs et de l'habitat individuel. Aujourd'hui, le pavillonnaire est inaccessible quand on voit le prix moyen des loyers. Oui il y a besoin de construire, il y a aussi un problème financier car le foncier coûte cher. Construire une identité propre à la ville, cela ne se décrète pas mais cela peut s'imaginer.

Mme Françoise Beurtheret : dans la ville de Nantes, il y a une superposition bureaux/logements, ça fait blockhaus (mais devant il y a un parc de loisirs).

Mr Michel Bentolila : avec l'argument selon lequel il faut loger les enfants de Villejuifois, la ville veut passer à 40% de logements sociaux, je ne vois pas pourquoi !

Mme Amélie Thiénot : dans le PLU, on parle de supprimer le Coefficient d'Occupation des Sols (qui définit une densité maximale).

Mme Maria Perez : j'ai une question sur la qualité des logements.

Mr Éric Escoda : j'habite en centre ville. Lorsque l'on a fait la cité Maurice Thorez, il y a des immeubles de 11 étages. Est-ce qu'on ne pourrait pas réduire la hauteur de ces barres pour donner un aspect moins agressif ? Même quand la cité a été refaite, je n'ai pas le sentiment qu'on ait eu une démarche innovante.

Mme Valérie Moncourtois : les gens se sentent bien dans le centre ville, c'est un ressenti.

Mr David Madaleno : l'exemple de la réhabilitation de la Société Nationale Immobilière au Kremlin-Bicêtre est admirable.

Mme Cécile Deniard : que ce soit au coeur du centre-ville, il y a une rupture du tissu.

Mr Patrick Staat : ça a été construit au début des années soixante. Villejuif, d'abord, n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui. La ville s'est construite par des tranches.

Mr Laurent Salomon : quand on a construit des logements sociaux, c'était l'alternative à des immeubles de rapport. Ces rénovations appartiennent à du logement social. Il y a les mêmes logements à Neuilly, cela n'a jamais posé problème. Il y a eu une énorme évolution des investisseurs privés à l'époque jusqu'à une dizaine d'années. Est-ce que vous avez peur de la densification ?

Mr Philippe Le Bris : il y a la question de la manière dont on souhaite avancer sur la question de la requalification urbaine. On a posé et fait travailler l'ANRU sur tout le secteur Sud, y compris en y intégrant la possibilité d'écrêter ici ou là. Se pose aujourd'hui la question de la redistribution des droits à construire. Il faut y mettre du contenu mais avec quel moyen ? Sur la densité, il y a une question en matière de densification. Il y a des questions qui sont liées à l'environnement. La proximité entre lieu d'habitation et lieu de travail pousse la société à réfléchir en matière d'urbanisation avec le SDRIF avec l'objectif de réussir cette densification. Il y a aussi la question du contenu à donner.

Mme Florence Desvergnès : quel est le pouvoir qu'aurait le PLU à dessiner une identité architecturale de la ville ? On constate que c'est le style patchwork de la banlieue. La verticalité ne fonctionne pas si mal. Si l'on construit, c'est qu'il y a l'urgence du besoin.

Mr Jean-Luc Durand : dans la zone proche de Robert Lebon, la présence de cette cité ne me gêne pas en soi, c'est un patchwork sympathique. Ce qui me gêne plus, ce sont les difficultés de contact entre les populations. Quand je vois l'apparence des tours de Robert Lebon, ce mélange, je le trouve plutôt heureux. Mais voir les jeunes qui caillaient le pavillon d'en face me désole (en ayant des gamins de neuf ans) et, dans ce cas, j'essaie de les raisonner. J'habite une rue que j'aime beaucoup, j'ai parfois l'impression de frontières.

Premier atelier n°5 : Une ville durable pour tous ; La place de la nature dans la ville. Lundi 18 octobre 2010

Nombre de personnes présentes à la réunion : 22

1) Introduction de Marine Linglart-Lime du cabinet Urban-Éco

Il est question, ce soir, de savoir comment vous vivez les espaces verts, comment vous vous les appropriez, les appréhendez et les utilisez. Cette année est l'année de la biodiversité, c'est un terme qui a un rôle important mais qui n'est pas facile à définir, on parle d'aménités écologiques. Il existe un certain nombre d'indicateurs nationaux et d'interrogations : a-t-on des puits carbone ? Les arbres réduisent-ils la pollution ? A-t-on une diversité du nombre d'espèces mais aussi génétique ? Je vous recommande d'acheter la bible qui vient de sortir sur la nature en ville qui recense toutes les espèces connues dans le Val-de-Marne, [l'Atlas de la flore sauvage du département du Val-de-Marne](#) aux éditions Biotope.

Ce soir, je vais vous demander de dessiner et de peindre ensemble sur un fonds de plan noir et blanc les espaces verts que vous connaissez.

2) Tour de table des inscrits

Mme Sophie Taillé-Polian, adjointe au Maire

Mme Élisabeth Arend, habitante rue Jean Mermoz, Directrice de l'école maternelle Paul Langevin, quartier Sud

Mme Annie Dantec, agent municipal, quartier centre, habitante place de la Fontaine

Mr Georges Tran, habitant rue de Provence, quartier Lyon d'Or : je fais partie de la commission sur les Établissements recevant du public et je m'occupe de retraités. J'utilise peu les parcs de Villejuif, j'ai le parc des Lilas à Vitry

Mme Colette Riahla, habitante rue Youri Gagarine, quartier Sud : je suis une grande randonneuse

Mme Taous Messaoudène, habitante avenue Karl Marx, quartier Sud : j'aime la nature, les parcs. Je fréquente la Maison des jeunes (la MPT Gérard Philippe)

Mr Romain Fohr, habitant rue de la Liberté, quartier Pasteur

Mme Nicole Delmas, habitante rue Jean-Jacques Rousseau, quartier Nord

Mme Catherine Casel, habitante rue Sacco et Vanzetti, quartier des Guipons

Mme Jeanine Rollin-Coutant, habitante avenue de la République, quartier Sud : j'habite Beausoleil et je suis adhérente à Europe-écologie

Mme Yonna Houard, habitante rue Jean-Baptiste Baudin, centre ville : je suis écologue de profession

Mr Jean Granoux, habitant rue Victor Hugo, centre ville : je bénéficie de la ruelle aux prêtres

Mr Stéphane Kulesza, quartier des Guipons-Pasteur : ce serait bien de produire localement des produits dans les jardins privés

Mme Nadège Antonio, habitante résidence Louis Blériot, quartier Sud : je me bats pour acheter bio

Mme Gisèle Laporte, habitante rue de Bretagne, quartier Massif central : j'aime la nature

Mr Guillaume Auzou, journaliste à VNV

Mme Pascale Cosnier, agent municipal, quartier Sud

Mme Emmanuelle Vallery-Radot, habitante rue Raspail, centre ville

Mme Marie-Louise Chambon, habitante rue Ambroise Croizat, quartier des Guipons-Pasteur

Mme Katia Kéraudy, conseillère municipale déléguée

3) Débats

Mme Marie Linglart-Lime : combien entendez-vous d'oiseaux le matin au printemps ?

Mr Romain Fohr : li y a sept ans, lorsqu'on a emménagé, on a été très dérangé par les oiseaux car nous avons beaucoup d'arbres.

Mme Sophie Taillé-Polian : avant, il y avait un coq.

Mme Jeanine Rollin-Coutant : on a des pinsons, des geais, des rouge-gorge, des mésanges, des pies, des merles, des corneilles. Il y a des mouettes et des tourterelles.

Mme Marie Linglart-Lime : la tourterelle turque est très invasive.

Mme Annie Dantec : on a des tisserans, des mouettes et des oiseaux de proie.

Mme Marie Linglart-Lime : l'eau est très importante pour les oiseaux, mais, hélas, elle est très vite évacuée.

Mme Jeanine Rollin-Coutant : aux Hautes-Bruyères, ils ont fait un lac artificiel.

Mme Marie Linglart-Lime : le plateau n'est pas le meilleur endroit pour créer des mares, il faut une éolienne. Ce qui importe c'est que l'on vive un éco-système cohérent avec la topographie. A Pasteur, on pourrait retrouver de l'humidité.

Mme Jeanine Rollin-Coutant : mon père, qui était pompier pendant la seconde guerre mondiale, me disait que Villejuif est humide.

Mme Marie Linglart-Lime : on a des terres argileuses et pas de sols humides. On peut malgré tout avoir des micro-zones humides pour les oiseaux.

Mme Marie-Louise Chambon : dans la rue Ambroise Croizat, on a beaucoup d'escargots.

Mr Stéphane Kulesza : je vois un pic-vert dans mon jardin.

Mme Marie Linglart-Lime : la citelle descend la tête la première sur le tronc de l'arbre. Dans le parc de la mairie, il y en a. Je vous propose de faire un exercice en petits groupes : sur des cartes en noir et blanc, je vous demande de retrouver les espaces verts (parcs, jardins collectifs, alignements d'arbres). Dans le PLU, on peut définir un Espace Boisé Classé et préserver les alignements d'arbres.

Mme Colette Riahla : on a enlevé des cerisiers du japon pour les remplacer par des lampadaires, pourquoi ?

Mme Marie Linglart-Lime : un arbre en ville a une existence de 40-50 ans à cause de l'ambiance difficile. Les prunus et les cerisiers vont, eux, vivre entre 50 et 60 ans.

Mme Emmanuelle Vallery-Radot : pourquoi ne pourrait-on pas faire pousser des arbres fruitiers ou des noyers dans la ville ?

Mme Marie Linglart-Lime : en tant qu'écologues, on essaie de travailler avec les paysagistes qui sont, eux, sur l'aspect esthétique. L'arbre fruitier est très beau mais nécessite un entretien lourd avec une durée de vie courte. On travaille avec l'association *Les croqueurs de pomme*. Il faut savoir que sur 150 variétés de pommes cultivées, on n'en a que 15. Pour les variétés de tomates et de courges, on essaie d'en remettre dans les jardins. Les variétés anciennes vivent plus longtemps. On joue entre l'esthétisme et la durée de vie.

Mr Georges Tran : il faudrait mettre d'autres senteurs dans chaque quartier au lieu des platanes ou des châtaigniers. La ville a taillé tous les arbres, sauf quatre qui appartiennent au Conseil général.

Mme Marie Linglart-Lime : l'arbre dans la ville, c'est une problématique complexe. On n'a quasiment pas d'arbres non taillés. On a de superbes platanes mais qui ont tous été coupés.

Mr Georges Tran : c'est à Vitry, entre Adolphe Chérioux et Lancôme, qu'il y avait une lignée d'arbres. Tout a été rasé.

Mme Sophie Taillé-Polian : ils vont être replantés et il y en aura même plus.

Mme Marie Linglart-Lime : la dynamique de l'herbe c'est 10-15 ans, les arbustes c'est 15-20 ans et l'arbre c'est 50-60 ans. Pour que les arbres se rejoignent au centre, au lieu d'être coupés en carré, il faut avoir de la taille.

Mme Jeanine Rollin-Coutant : qui aime les arbres en carré ?

Mr Romain Fohr : on n'est pas à Séville mais dans cette ville se trouve des citronniers, avec cette couleur et l'odeur ! On peut imaginer cette variété sur le boulevard urbain ? Y-a-t-il des systèmes de protection des troncs ?

Mme Marie Linglart-Lime : oui, mais cela coûte plus cher que les arbres. Pour répondre à votre première question, il faut parler de logique biogéographique (le sol, le climat). Il faut une végétation indigène. Si l'on met des espèces méditerranéennes, c'est de la biodiversité sous perfusion. Quand je dis sous perfusion cela signifie assécher le sol et rajouter de l'eau. Notre faune locale n'est pas adaptée aux magnolias, de même le thuya n'est pas indigène.

Mme Sophie Taillé-Polian : l'État a sélectionné le paysagiste, lequel a décidé les pins parasols, et a ensuite transféré le projet au Conseil général qui a l'obligation de respecter le cahier des charges.

Mme Marie Linglart-Lime : le problème des routes, c'est la sécheresse. L'eau s'enfonce vite dans le sol et il y a très peu d'endroits où l'eau peut vivre. Du coup, il y a très peu de choix d'espèces au bord des routes car ces dernières sont très sèches. L'arbre sort de terre pour vivre avec les autres et on a un mal fou pour reconstituer cela en ville et dans les rues. Par ailleurs, quand on a des arbres, l'on croit psychologiquement que ça réduit le bruit. Or, il faut une largeur de 10 mètres pour réduire le bruit d'un décibel, donc c'est plutôt un effet placebo. Pour ce qui est de l'exercice que je vous ai demandé, avez-vous identifié des parcs et des grands jardins ?

Mme Sophie Taillé-Polian : le square des sapeurs-pompiers est bien apprécié par les enfants mais il y a eu des conflits d'usage (des barbecues).

Mme Marie Linglart-Lime : le parc du 8 Mai 1945 est le plus grand parc municipal, l'un des plus riches en biodiversité et il est très boisé. Dans les jardins familiaux à l'Épi d'Or, j'ai été déçue car il y a peu de biodiversité. Pourquoi ? Il y a une traque de l'adventice, relativement peu d'insectes, de flore et les oiseaux ont des haies mono-spécifiques. On peut, en revanche, avoir dans ces jardins de la biodiversité si l'on travaille les inter-parcelles et si on laisse les prairies au pied des arbres et arbustes. On peut arriver à une centaine d'espèces végétales. Aux Hautes-Bruyères, ils trichent car les oiseaux vont nidifier ailleurs. On a aussi pas mal de biodiversité à La Redoute car il y a peu de monde aussi.

Mme Jeanine Rollin-Coutant : il y a beaucoup de porcs-épics. Sur le plateau de Vitry, j'ai vu un renard.

Mme Marie Linglart-Lime : dans la partie Sud, il n'y a pas beaucoup d'espaces verts publics. C'est mono-spécifique avec surtout beaucoup de pelouse. Il y a un énorme potentiel. Dans le square Normandie-Niemen, il y a des cèdres bleus qui ont 100 ans, il va falloir les couper et les replanter. En milieu urbain, ça dure 80 ans. En ville, il faut anticiper les cycles de la nature.

Mme Jeanine Rollin-Coutant : ce qui manque, c'est la communication sur la durée de vie des arbres.

Mme Sophie Taillé-Polian : on a fait au parc du 8 Mai une information sur l'élagage il y a deux ans.

Mme Jeanine Rollin-Coutant : pourquoi ne pas faire une page dans VNV sur la diversité des oiseaux ?

Mme Marie Linglart-Lime : on a installé 75 composteurs à Paris en pied d'immeubles. J'ai une association de compostage à Villejuif.

Mme Catherine Casel : personne ne s'en sert. Les gens ont peur que cela sente mauvais. On fait une animation, samedi matin, devant la médiathèque.

Mme Marie Linglart-Lime : combien les espaces verts publics couvrent-ils de surface en valeur absolue d'hectares ? Une cinquantaine, ce qui fait un mètre carré par habitant, c'est un ratio intéressant. Il y a un gros travail dans le PLU pour mettre en valeur les espaces privés en usage et en biodiversité. Ce seront des actions collectives. Les jardins, les prairies, les haies hautes et basses, ce qu'on appelle la pluri-stratification, est un signe de biodiversité.

Mme Catherine Casel : peut-on faire, comme au Kremlin-Bicêtre, les 24 jardins familiaux ? Les gens verraient des légumes et pas des mégots.

Mme Marie Linglart-Lime : concernant le toit végétalisé, le problème c'est le poids. Si l'on végétalise avec un sedum très dense, c'est déjà bien.

Mr Stéphane Kulesza : on peut végétaliser à partir du sol.

Mme Jeanine Rollin-Coutant : la vigne vierge esquinthe les murs.

Mme Marie Linglart-Lime : le lierre s'incruste, ça fait des traces sur les murs blancs. J'ai une question à vous poser : quels sont les parcs que vous préférez à Villejuif ?

Mme Pascale Cosnier : c'est le parc Pablo Neruda, il y a une vie sociale dans ce parc, les gens discutent.

Mr Georges Tran : à combien rayonnent les abeilles ?

Mme Marie Linglart-Lime : à un kilomètre en ville, en moyenne. Il manque des ruches dans la ville. Même en ville, il y a pas mal de polluants.

Mme Nicole Delmas : alors, quels pouvoirs a-t-on dans le PLU ?

Mme Marie Linglart-Lime : il y a cinq grands axes possibles.

Tout d'abord, les Espaces Boisés Classés mais il faut bien réfléchir car si l'on souhaite ensuite déclasser, il faut ensuite demander à la Direction départementale des territoires (l'ex-DDE). C'est une protection forte.

On a ensuite les trames végétalisées, c'est un aspect graphique sur le zonage. Par exemple, les coeurs d'îlots. On dessine une trame et on met ensuite le règlement en conformité avec la trame.

Troisièmement, il y a l'article L 123-1-9*, concernant les jardins familiaux actuels et à venir.

Ensuite, il y a le zonage en N. On pourrait classer le parc des Hautes-Bruyères en Zone Naturelle. Si l'on met tous les jardins privés, on est à 7-8 mètres carrés d'espaces verts par habitant, mais il faut, bien sûr, qu'ils soient accessibles. Enfin, dernier outil, la réglementation sur les parkings (20 à 25 centimètres de terre).

Enfin, on peut également donner des bonus de COS à la végétalisation, vous avez le droit à un étage supplémentaire.

Voilà les outils dont on dispose. Si vous voulez que ça dure, c'est la diversité qui prime. C'est assez compliqué de gérer un jardin écologique. Il faut faire évoluer les mentalités et les pratiques. En ville, il faut des surfaces suffisantes connectées les unes avec les autres pour que les espèces puissent nidifier. On a la méthode des pas japonais qui se ressemblent.

Mme Élisabeth Arend : Comment peut-on faire un joli projet pour le quartier Sud avec une société comme Batigère ? C'est sale, pas entretenu, il y a vingt ans il y avait des jeux.

Mme Nicole Delmas : Il faut demander une régie de quartier.

Mme Marie Linglart-Lime : Dans certains Projets de Rénovation Urbaine, la résidentialisation peut permettre de construire un nouveau vivre ensemble. Un espace vert, ça se gère collectivement. On n'est pas dans la délimitation fine aujourd'hui. Ensuite, il faudrait que Batigère cède une partie des espaces verts à la collectivité.

Mme Sophie Taillé-Polian : Les espaces verts dans ces quartiers, c'est un vrai enjeu.

*Comportant douze articles, cette loi vise globalement à donner une nouvelle impulsion à la création de jardins collectifs en confortant le régime juridique des jardins familiaux et en l'étendant en majeure partie aux jardins d'insertion.

Troisième atelier n° 2 : Rendre la ville plus accessible ; Quelles préconisations dans le PLU pour améliorer le cadre de vie au quotidien ? Lundi 22 novembre 2010

Nombre de personnes présentes à la réunion : 37

1) Introduction du cabinet Brès et Mariolle

Aujourd'hui, c'est une séance spéciale parce que nous allons revenir sur des thèmes sur lesquels on a déjà travaillé. C'est une séance-bilan sur l'accessibilité, la centralité et la nature dans la ville. Nous allons faire un tour de table afin que vous puissiez dire dans quel quartier vous habitez et si vous avez déjà assisté à ce genre d'atelier.

2) Tour de table et débat entre les personnes présentes

Mr Guillaume Auzou : je suis journaliste municipal ; j'habite dans l'Essonne et j'ai déjà assisté aux autres réunions.

Mr Georges Tran : je viens du quartier du Massif central et j'ai assisté à toutes les réunions.

Mme Yvette Buhr : je suis venue depuis le début. J'habite Guipons-Pasteur et je tenais à assister à la réunion sur le plan vert et j'espère surtout que tout ce qui sera dit ce soir sera fidèlement transcrit parce que je n'ai pas vu ce que j'ai dit précédemment dans le journal du PLU. Je pense qu'on a enlevé au moins les $\frac{3}{4}$ de ce que j'ai dit : c'est comme si je n'avais rien dit !

Mr Rémi Wagner : j'habite au niveau du métro Paul Vaillant-Couturier. Cela fait trente ans que j'habite Villejuif mais je ne connais pas vraiment le nom des rues parce qu'ils sont placés trop haut et je ne peux pas les voir ! Lorsque l'on parle des problèmes d'accessibilité, on doit pouvoir s'étonner qu'il n'y aie, par exemple, pas ce soir une personne pour traduire en langue des signes ce qui va être dit !

Mme Rose Diongue : je n'habite pas Villejuif mais j'y travaille depuis plus de vingt ans. Je connais tous les quartiers parce que j'ai travaillé dans différents services. J'ai participé à toutes les séances.

Mme Gisèle Laporte : j'habite Villejuif depuis vingt ans mais, comme Mr Wagner, je ne connais pas les noms des rues et des quartiers. Il se pose à moi aussi le problème d'accessibilité. J'habite le Massif central, rue de Bretagne.

Mme Emmanuelle Vallery-Radot : j'ai assisté à tous les ateliers.

Mme Claire Claude : j'habite le Centre. J'ai fait le GR qui m'a permis d'avoir une bonne connaissance de la ville.

Mme Florence Desvergues : j'habite la ville. J'ai déjà assisté à deux ateliers.

Mr Daniel Benoiton : j'habite le nord de la ville. J'ai déjà participé à d'autres réunions dont celle de présentation du diagnostic du PLU. Je suis aussi représentant de parents d'élèves.

Mme Christiane Payen-Thiry : j'habite le quartier Sud. Je suis conseillère municipale et j'ai déjà assisté à l'atelier « La circulation dans la ville ».

Mme Catherine Casel : je suis conseillère municipale. J'ai déjà assisté aux ateliers s'étant déroulés dans cette salle.

Mr Hocine Yahia : je suis intéressé par les ateliers mais ils se déroulent toujours à des horaires tardifs.

Mr Fabien Gaillard : j'habite le quartier pavillonnaire près de Paul-Vaillant-Couturier. Mon intérêt porte sur les sentiers à Villejuif et tous ces murs blancs qui peuvent être mis à la disposition des artistes. Je suis surveillant à Karl Marx.

Mme Isabelle Mouedeb : je suis sculpteur-céramiste et j'habite 42, sentier Benoît Malon. J'habite Villejuif depuis 20 ans et je suis intéressée par les espaces et tout ce qui peut être intégration urbaine dans les quartiers.

Mme Françoise Vincelet : je suis conseillère municipale et j'ai deux regrets à formuler :

1- tout ce qui se passe dans la ville a lieu le lundi ;

2- j'habite un quartier dont je ne connais pas le nom (c'est derrière les Esselières) ; c'est un quartier qui n'a pas d'identité, ni de vie. Il ne s'y passe pas grand chose et il est très excentré par rapport au reste de Villejuif. Il appartient plus au Kremlin-Bicêtre. Les enfants vont au conservatoire du Kremlin-Bicêtre alors que pour utiliser les mêmes équipements côté Villejuif, on est obligé de se déplacer en voiture !

Mr Yves Bonnet : je suis à Villejuif depuis 1963. J'habite la rue Eugène Pelletan. Je regrette qu'il n'y aie pas de représentant de l'atelier « Patrimoine » pour désigner le nom des quartiers (des noms qui ont changé, évolué depuis la guerre,...).

Mme Odile Bellon-Chinsy : j'habite les Esselières depuis quatre ans. Je suis professeur des écoles à Georges Sand. J'ai un regret à exprimer : on parle sans arrêt d'espaces de rencontre mais, pour mon quartier, on a oublié des espaces pour vivre, tout simplement, à savoir : commerces, boucherie, pharmacie. Des espaces qui pourraient desservir les Esselières et qui en feraient un quartier à part entière. Le parc du 8 Mai est à l'abandon : il y a des matelas qui jonchent le sol, on a peur qu'il y ait des rats, les barrières ne sont pas fermées contrairement à celles du parc Pablo Neruda, à partir d'une certaine heure. Les structures de jeux n'y sont pas renouvelées, les poubelles ne sont pas vidées pendant l'été. Il y a différents problèmes qui ne sont résolus que lorsque l'on voit des élus. Il y a aussi les problèmes de stationnement, de parking,...

Mr Alexandre Moëgne-Loccoz : on a déjà tenu deux ateliers sur le sujet de l'accessibilité. Celui-ci est un atelier-bilan des deux premiers et du travail du bureau d'études. Tout cela sera mis en ligne ou sera consultable sur place, ici, à la Maison du PLU.

Melle Amy Diomandé : je suis stagiaire au sein de l'équipe du PLU et je suis villejuivoise depuis 5 ans. J'habite dans le centre-ville et donc je me déplace essentiellement à pied au sein de la ville.

Mme Nicole Delmas : j'habite rue Jean-Jacques Rousseau (moitié Barmonts, moitié Hautes-Sorrières). Je trouve que les ateliers vont un peu trop vite et je pensais qu'un PLU durait plus longtemps...

Mr Olivier Querouil : je viens du CIC Nord. J'ai travaillé sur l'aménagement des quartiers Nord et je suis venu à peu près à toutes les réunions mais je pense qu'il faudrait un second temps pour voir et aller plus loin dans le travail de réflexion et d'analyse de ce qui est dit.

Mme Béatrice Mariolle : un PLU dure plus longtemps : nous ne sommes qu'au début. Cette séance, comme je vous l'ai dit, est une séance-bilan des premiers ateliers.

Mr Philippe Le Bris : je suis le premier adjoint au Maire en charge du PLU. Je pense que les différentes interventions, dont celle de Mme Vincelet sont intéressantes. On est en forte période de concordance quant aux projets qui vont impacter l'avenir de Villejuif et il faut travailler avec les populations pour avoir des moments d'échanges permanents et pas seulement dans le cadre de projets réglementaires. Cette Maison du PLU est, par exemple, un des lieux pour dialoguer avec les habitants.

Mme Jeannine Rolin-Coutant : je suis présidente de locataires du quartier Sud et j'ai déjà participé à des ateliers.

Mme Saïda Pineau : je travaille à la Mairie et j'ai habité le quartier Sud et le centre-ville. J'ai vu la ville évoluer et je la vois toujours évoluer. Cela me permet d'avoir un regard comparatif avec la ville où je vis aujourd'hui.

Mr Jean Granoux : je suis un villejuivois retraité et j'habite le centre-ville. Je suis frappé par la figure de proue, la station de métro Louis Aragon, qui est un peu carcéral. On pourrait y planter des glycines pour que les gens qui arrivent sur Villejuif via la RD7 aient une vision plus agréable !

Mme Béatrice Mariolle : il y a un atelier qui est prévu pour cela.

Mr Jean Granoux : cette station est vraiment sale et repoussante. J'ai déjà assisté à des ateliers.

Mr Alexandre Moëgne-Loccoz : elle va être réaménagée. L'espace RATP et la voirie vont être réaménagés.

Mr Fayçal Arrouche : je suis membre du conseil municipal et j'habite le quartier Centre. J'ai grandi dans un quartier populaire (place Julian Grimaud) et j'ai déjà assisté à plusieurs réunions. Je voudrais faire la même remarque que celle que nous avons entendue tout à l'heure : les horaires des ateliers ne sont pas assez tardifs (entre 18 et 20h). Pour ceux qui ont des enfants, cela pose des difficultés. Sinon, je trouve que le principe de ces réunions est plutôt intéressant.

Mr Mostefa Sofi : je suis conseiller municipal. J'habite le centre-ville et c'est la première fois que je participe à un atelier.

Mme Sophie Taillé-Pollian : je suis adjointe au Maire et j'ai déjà assisté à d'autres ateliers. Je pense qu'il faudrait qu'on varie les lieux et les temps pour que toutes les personnes puissent participer aux différentes réunions

Mr Alexandre Moëgne-Loccoz : il faudra faire preuve d'imagination.

Mr Louis-Bernard Zajdela : j'ai participé à plusieurs réunions.

Mme Yvette Buhr : j'aimerais que l'on parle de choses dont on n'a pas parlé, notamment au sujet des quartiers.

Mme Béatrice Mariolle : j'aimerais que nous restions dans le cadre du PLU même s'il peut faire référence à plusieurs

sujets.

Mme Yvette Buhr : il s'agit de la cohabitation de quartiers très denses et de quartiers pavillonnaires? Il y a des problèmes de sécurité : on a cassé des vitres allée des fleurs et je voulais témoigner de cela ici.

Mr Philippe Le Bris : cette question a déjà été abordée dans un précédent atelier. Il y a des personnes qui ont participé au dernier atelier et qui ont posé cette problématique qui posait la question de la mixité sociale.

Mr Yves Bonnet : des vitres ont aussi été cassées rue de la Chapelle.

Mr Mostefa Sofi : d'est un peu pernicieux d'opposer les populations : il y a des victimes des deux côtés et ceux qui habitent les grands ensembles des quartiers sud sont aussi les premières victimes.

Mme Florence Desvergnès : j'aimerais que l'on re-précise le nom de l'atelier et quel est le rôle du PLU.

Mme Béatrice Mariolle : dessiner la ville à venir dans les dix ans. Faire le diagnostic socio-démographique (c'est-à-dire l'état social de la ville, quels sont les questions que se posent les démographes, le coût du foncier,...) ; faire le diagnostic environnemental en distinguant, par exemple pour Villejuif, l'espace public par rapport à l'habitat ; faire le diagnostic morphologique, c'est-à-dire les formes d'architecture, les édifices publics, l'organisation de la ville, son patrimoine, un aspect déplacement (à pied, à vélo, en voiture,...). Le diagnostic complet aboutit au Projet d'Aménagement et de Développement Durable (le PADD). De ce projet, on tirera les grandes orientations pour le futur de la ville.

Aujourd'hui, on va parler de thèmes déjà évoqués dans différents ateliers tels que : les déplacements à pied et à vélo, les centralités au sein de la ville,...

Une fois que le PADD est dessiné, on entrera dans la phase réglementaire. Ce qui était le POS, auparavant, est devenu le PLU, aujourd'hui.

Que peut réglementer un PLU : pas des problèmes de sécurité mais plutôt des questions d'espaces publics, par exemple les espaces réservés à de nouveaux déplacements, les problèmes de densités, de mixités (construction de logements), d'évolution de la nature dans la ville (les espaces verts)...

Mr Yves Bonnet : quand verra-t-on les fils électriques qui flottent entre les poteaux disparaître ?

Mr Philippe Le Bris : tant que les collectivités locales seront les seules à payer sur le dos des contribuables à la place d'EDF ou de France Telecom, les choses iront un peu moins vite. Est-ce aux contribuables de tout payer pour le fonctionnement de la ville ? Je dis : non. C'est plutôt du côté où l'on produit les richesses qu'il faudrait regarder.

Mr Gilbert Gonnet : pourquoi l'aménagement que l'on met en ville n'est pas réparti de la même manière pour tous les quartiers, par exemple, la différence entre le parc Pablo Neruda et celui du 8 Mai 1945 ?

Mme Claire Claude : comment réaliser tous ces travaux alors que la ville est sur-endettée et est au bord de la mise sous tutelle ?

Mme Françoise Vincelet : il y a un problème d'accessibilité. Par exemple, les passages pododactyles dans mon quartier. Un certain nombre de carrefour vient d'être fait. Ces passages ont été mis à 45°. J'ai appelé l'Agglomération mais ils ont remis aux normes des carrefours qui ne l'étaient pas, de surcroît dans un quartier où il y a des personnes non-voyantes. Il existe des règlements mais on n'en tient pas compte. Les plaques pododactyles ne sont pas mises dans le bon sens.

Mr Rémi Wagner : il ne faut pas confondre mal-voyants et non-voyants. Les travaux de la commission ne sont pas encore terminés ; voici pourquoi ils ont mis les plaques dans ce sens-là.

Mme Claire Claude : à travers Paul Brousse, est-ce qu'il est prévu quelque chose pour l'accessibilité des personnes âgées ?

Mme Françoise Vincelet : pour l'instant ce sont les établissements publics accueillant un certain nombre de personnes par an.

Mme Claire Claude : d'après vous, combien de personnes il y aura par an ?

Mr Alexandre Moëne-Loccoz : je vous propose de revenir à l'ordre du jour. Mme Mariolle va vous faire le retour de ce qui a été dit (savoir si ce qui a été dit l'a bien été). Ensuite, on reprendra pour savoir qu'elles sont les modalités à voir pour continuer à travailler, peut être dans des petits groupes de travail, sur des questions plus techniques.

Mme Béatrice Mariolle : ce que l'on peut dire d'un PLU par exemple, la question de la place de la voiture entraîne la question de la place du cycliste. On a fait un atelier où l'on a demandé aux gens de dessiner leurs parcours dans la ville. La majorité des gens utilisent les axes principaux alors que ceux-ci sont très pratiqués. Il y a à Villejuif un patrimoine de l'espace public (sentes, petits chemins...) qui pourrait être balisé et utilisé par les enfants, les jeunes

à vélos... On a superposé tous les plans dessinés par les gens et on réalise une concentration très importante au Centre. Dans les quartiers Sud, il existe des parcours plus en biais à travers les jardins, les grands ensembles et équipements, par exemple avenue Karl-Marx. A travers le Centre on a une complexité de cheminements. Dans le Nord et l'Ouest, on a des cheminements qui se cantonnent rue principale. Sur la projection on a schématisé et mis des petites phrases: « je fais tous à vélo », « le bus est mal adapté aux non-voyants », ... A Villejuif, il existe une voiture pour deux personnes en moyenne. Les petits passages ne sont pas très bien éclairés et donc mal utilisés. Si les réservoirs de la ville de Paris pouvaient être traversés, cela permettrait de désenclaver le quartier donnant sur les rues Emile Zola et Bizet.

Mr Gilbert Gonnet : je me demande s'il est possible de faire des pistes cyclables en sens inverse dans certaines rues à sens unique.

Mme Béatrice Mariolle : si certains étaient intéressés par cela, cela permettrait de faire des traversées.

Mme Odile Bellon-Chinsy : de plus en plus de résidences se ferment et on ne peut les traverser. Pourquoi refaire des ateliers ?

Mme Jeannine Rolin-Coutant et Mme Saïda Pineau : pourquoi pas des zones 30 ?

Mme Sophie Taillé-Pollian : la Région réfléchit à cela.

Mr Robert Le Priellec : pourquoi pas des radars dans ces zones 30 ?

Mme Odile Bellon-Chinsy: maman de deux petites, on ne peut pas passer avec les carrioles (avec les vélos) en sens inverse

Mr Philippe Le Bris : on ne peut pas réserver les zones pavillonnaires et agir dans d'autres quartiers. Il faudra établir des hiérarchies entre piétons/vélos/transports en commun/camions. Il y a des réseaux qui se superposent. Il faudra déterminer quels sont ces réseaux.

Mme Béatrice Mariolle : je pense que c'est une même logique que de dessiner des réseaux alternatifs en ville alors qu'il pourrait y avoir des réseaux qui passeront dans des ensembles qui laisseraient des passages ouverts au public. Quant à la différence entre zone 30 où l'on priverait vélos/piétons/bus, on devrait prendre des orientations. On hiérarchiserait, par exemple : les voies principales pour les transports en commun, certains réseaux alternatifs dans les grands ensembles pour les piétons et vélos. Ce sont deux directions qui ne sont pas les mêmes. Villejuif n'est pas seule : elle fait partie de la métropole parisienne et, à ce titre, elle donne son avis à des entités auxquelles elle appartient.

Mme Claire Claude : pourquoi la ville ne fait pas respecter le plan de circulation fait à Louis Aragon ? La fluidité et la sécurité n'existent pas. A quoi servent les travaux qui ont été réalisés ?

Mme Florence Desvergues : on va établir les préconisations, le PLU est établi pour un certain nombre d'années. Au cas où il y aurait des choses de prévues, on va avoir un PLU et l'appliquer. Va-t-on s'y référer et faire d'abord les choses et l'intégrer au PLU ensuite ? Par exemple, la circulation en fauteuil. Être valide et pousser un fauteuil, c'est déjà le parcours du combattant. Alors circuler en fauteuil...

Mr Louis-Bernard Zajdela : voir quel est le parcours idéal pour quelqu'un circulant à vélo, quelqu'un qui marche ou quelqu'un en transport en commun ? Dans le centre ville on est confronté à ces 3 problématiques. En superposant ces différents desiderata on verra ce qui peut être amélioré.

Mme Béatrice Mariolle : c'est ce que l'on fait en bureau d'études mais c'est aussi tout l'intérêt des ateliers.

Mr Louis-Bernard Zajdela : voir sur le terrain quelles sont les difficultés que rencontre chaque mode de déplacement.

Mme Yvette Buhr : l'extérieur de la rue Henri Barbusse : on a élargi le trottoir. Il est tellement large que les poteaux ont été enlevés et les bus sont obligés de tourner à droite.

Mr Gilbert Gonnet : cet aménagement a été demandé au niveau du quartier. Il y a le problème des camions qui s'y engagent. Les cars qui ne connaissent pas le quartier ne savent pas comment prendre ce carrefour. C'est un passage important.

Mme Yvette Buhr : il faut l'interdire aux camions par la DDE.

Mr Gilbert Gonnet : s'il y a des problèmes de voiture, il faut voir les problèmes de stationnement et faire intervenir des agents afin que les personnes puissent respecter l'accessibilité aux poussettes et aux PMR.

Mme Rose Diongue : la CAVB va bientôt :

- 1 : faire un diagnostic de la voirie sur les axes principaux
- 2 : faire un cheminement avec des personnes à handicap (visuel, mental,...).

Mr Daniel Benoiton : dans les déplacements des enfants, il faut voir la ville comme un premier axe de stratégie. Il faut tracer des lignes beaucoup plus larges et définir des priorités. Par exemple comme au Kremlin-Bicêtre : des pédibus. Ce qui me gêne, c'est que, par exemple, ce qui semble être l'axe majeur du PLU : c'est quelle mixité, vous les élus, vous voulez ?

Mr Alexandre Moëne-Loccoz : venez lundi prochain (29/11) pour assister à l'analyse socio-démographique et aux préconisations en matière de construction.

Mr Daniel Benoiton : si on veut que les vélos circulent, il faut déjà que les enfants puissent stationner leurs vélos. Est-ce prévu dans les écoles ?

Mr Hocine Yahia : est-ce que le PLU va prendre en compte l'ensemble des quartiers de manière précise (ensemble des rues) pour voir où vivent les gens au lieu de se focaliser sur le centre-ville ? Où j'habite, il y a des rues avec de gros trous.

Mme Béatrice Mariolle : le PLU ne va pas faire rue par rue mais des hiérarchies de circulation. Si on veut faire un quartier en zone 30 (avec l'accord préalable de la CAVB), s'il y a un réseau vélos/piétons balisé, alors ce sera possible. Mais, on ne va pas scanner quartier par quartier.

Mr Mostefa Sofi : je suis facteur sur Villejuif. Au niveau des pistes cyclables, il serait bien de mettre des contresens. Les voitures empêchent les piétons de circuler.

Mme Béatrice Mariolle : c'est le problème des espaces publics aux endroits où il y a le plus de concentration de personnes.

Mr Alexandre Moëne-Loccoz : on revient sur le débat et les questions qui ont déjà été posées et qui n'ont pas eu de réponses ou qui ont eu des réponses incomplètes. C'est un travail de priorisation. Cela renvoie à l'inventaire fait par la CAVB qui a compétence sur la voirie. On a noté les carrefours dangereux. Lorsque l'on parle de ces choses-là, il y a des questions qui reviennent, par exemple, les pistes cyclables à contre-sens. On doit se demander comment on va pouvoir le faire. Une piste cyclable à contre-sens à Guy Môquet, par exemple.

Mme Béatrice Mariolle : c'est vrai que c'est intéressant de voir les pédibus et la logique cyclable.

Mr Georges Tran : un trottoir implique la sécurité. Le plan de circulation à Villejuif, de quand date t-il ? Je m'aperçois qu'il y a des rues où des voitures passent en double sens lorsque les mères de famille viennent chercher leurs enfants : c'est difficile. Ne peut-on pas les mettre à sens unique ?

Mr Yves Bonnet : non, c'est aux gens de faire attention. Ce serait plus dangereux.

Mme Françoise Vincelet : quel que soit le plan de circulation, le problème, c'est la circulation des ambulances. Il faut l'apprendre aux enfants (circulation rapide et anarchique,...). C'est dangereux.

Mr Rémi Wagner : si vous mettez quelque chose et que personne ne le respecte, inutile de le faire. Les gens pourront faire n'importe quoi, c'est à nous de nous adapter.

Mr Gilbert Gonnet : il n'existe pas de moyens à trouver. Des moyens répressifs pour que ce soit respecté.

Mme Béatrice Mariolle et Mr Philippe Le Bris : c'est un débat de société.

Mme Claire Claude : c'est difficile à mettre en oeuvre. Par exemple, devant une collectivité où les deux sens sont prioritaires. Cela fait plusieurs années. Lorsqu'on est piéton, c'est difficile. Devant la pharmacie, on a un passage clouté et au bout, il y a une borne. Comment expliquer cela ?

Mr Philippe Le Bris : la question est très intéressante. Une partie de la réunion de ce soir porte sur des réflexions qui vont aboutir à ce qu'on appelle le Plan Local de Déplacement. Il y a sur le papier des engagements qui sont pris, et la question qui nous est posée est la suivante : à un moment donné qu'est-ce qu'on priorise et avec quels moyens on le fait. Globalement, on souhaite que les habitants prennent en charge ces points-là. Mais, je ne laisserai pas dire que la ville est surendettée. Le désengagement de l'État sur les collectivités entraîne des problèmes des ressources pour réaliser nos objectifs. La question bute sur un problème de moyens, de ressources (cela ne concerne pas les problèmes de fonctionnement comme ce qui concerne la borne devant la pharmacie). Aujourd'hui, nous manquons de moyens pour réaliser nos projets.

Mme Béatrice Mariolle : dans le diagnostic, il existe des cartes du PLD. Villejuif appartient à la communauté d'agglomérations et doit donc respecter les plans votés à l'échelle de l'agglomération. Sur la carte, il y a un plan de déplacement piétons avec des sentes pour le déplacement sur Villejuif. Il y a un autre plan avec un itinéraire cyclable et un itinéraire intercommunal.

Mr Fabien Gaillard : J'ai lu des études qui parlent de sentiments de sécurité. Si on vit près d'un mur moche, il y aura des tags. La beauté d'une ville compte aussi.

Mme Béatrice Mariolle : on a deux artistes. Je voudrais les interpeller sur la participation des artistes dans les cheminements dans la ville.

Mr Fabien Gaillard : il y a des quartiers où les enfants ne demandent qu'à se réapproprier la ville. Et moi, je suis pour.

Mr Louis-Bernard Zajdela : avant de faire intervenir qui que ce soit, il faut faire un inventaire du mobilier urbain. Je vais photographier tout cela car on ne peut pas avoir de conversations simples. C'est le reflet de notre société. En Inde, lorsque vous marchez, c'est dix fois supérieur à ici : il n'y a pas de signalisation.

Si l'on pouvait faire un nettoyage des panneaux (pubs, signalétiques,...). On est soumis à trop de lois. Plus on a des règles, moins on les respecte. On est saturé : ce qui entraîne des postures individuelles. Cela fait que, comme en Inde, chacun fait comme il peut.

Mme Christiane Payen-Thiry : si j'ai un souhait, c'est que tous les travaux liés au PLU puissent permettre aux gens de s'identifier à Villejuif. Villejuif Nord doit être pareil que Villejuif Sud. Il faut une certaine homogénéité. Qu'il y ait quelque chose qui dise ça. Il faut une mise en valeur du patrimoine que l'on pourrait voir lorsque l'on circule en ville.

Mme Béatrice Mariolle : cela pourrait faire l'occasion d'un atelier. Si les artistes peuvent proposer une contribution.

Mr Fabien Gaillard : une ville qui est laide est une ville qui va droit au mur.

Mr Philippe Le Bris : il faut aller se balader ensemble : on verrait des choses assez belles.

Mr Fabien Gaillard : ça manque de créativité.

Mme Gisèle Laporte : il est prévu des renouvellements de l'énergie. Il n'y a pas de bornes électriques pour les voitures.

Mr Alexandre Moëne-Loccoz : il existe des vélos électriques pour le personnel avec des bornes sur le parking près du parc Pablo Neruda.

Mme Sophie Taillé-Pollian : on a réfléchi sur ces bornes électriques. Nous nous sommes engagés sur le projet Autolib' avec des bornes et véhicules électriques que vous verrez dans un ou deux ans. La question est de savoir si on fonctionnera comme dans des stations-service et quel sera le rôle du privé et du public. Le syndicat a pour objet de mettre en place les véhicules et les grosses entreprises cherchent le modèle économique pour que le projet se développe. Si tout le monde a sa voiture, cela ne servira pas à grand chose. Mais l'idée du co-voiturage pourra être étudiée.

Mr Olivier Querouil : sur les circulations de bus, il faut repérer les passages. Dans d'autres cas, il faut modifier l'environnement. Il faut travailler sur des pôles de quartier et voir comment envisager cela. Sur les plans de déplacement, il faut penser la voiture. La voiture, c'est quand même de l'activité économique et il faut intégrer sa présence dans la ville.

Mr Philippe Le Bris : il faut faire attention à ne pas réfléchir aux problèmes de déplacement uniquement dans son quartier, mais penser plus global. Les conséquences peuvent être importantes au niveau problématique.

Mme Béatrice Mariolle : on doit, en effet, raisonner de manière locale c'est-à-dire entre quartiers. On a un peu avancé. Il y avait plein d'autres sujets mais ce sont des sujets assez sensibles.

Deuxième atelier n° 4 : Une ville d'emplois et de salariés : Le point de vue des salariés (public et privé). Lundi 22 novembre 2010

Nombre de personnes présentes à la réunion : 18

1) Introduction du cabinet Brès et Mariolle

Émilie Chatel rappelle en préambule que Villejuif est une commune accueillante pour les salariés. Elle donne quelques chiffres sur l'emploi public : il y a 9000 emplois publics dont 6000 dans les hôpitaux. On attend 1500 emplois supplémentaires pour l'IGR dans le cadre de Cancer Campus. Il y a 8400 emplois privés, mais on constate une baisse de moitié depuis les années 1990, même si ce phénomène est contrecarré par l'arrivée du LCL. Il y a un repli du secteur industriel et une faible croissance des services (un tiers des PME). Elle mentionne deux particularités de l'emploi à Villejuif : la moitié des emplois dépend de pôles dont le recrutement dépasse les frontières de la ville (hôpitaux et LCL). Par ailleurs, la ville compte en tout 18000 emplois pour 51000 habitants, c'est un rapport équilibré. L'emploi appartient à la vie quotidienne de Villejuif et participe de l'animation du quartier.

Aujourd'hui, on souhaite connaître le point de vue des salariés travaillant à Villejuif, connaître leur ressenti, l'image qu'ils avaient avant de venir sur la ville et comprendre leurs pratiques. Est-ce que vous déjeunez dans l'entreprise ou à l'extérieur ? Utilisez-vous des équipements, des crèches ? L'idée est de confronter les pôles de vie des salariés à ceux des habitants.

2) Tour de table des inscrits et débats

Mr Philippe Brault : tout n'est pas installé à LCL, il reste un immeuble et demi en construction. L'arrivée de la direction se fait le 3 décembre. Les salariés sont arrivés il y a deux ans, ils viennent en métro ou en voiture. Nous avons un restaurant d'entreprise et une salle de sport avec le troisième immeuble. On commence à avoir une visibilité des attentes, sur des horaires de bureaux normaux. La vie est cloisonnée dans l'entreprise, entre le restaurant d'entreprise, la salle de sport. On vit presque en autarcie pour l'instant. On a pas mal de choses qui sont offertes aux salariés dans l'entreprise. La demande principale des salariés adressée à la ville est une animation sur le ludique pour oxygéner les salariés entre midi et deux. Certains veulent de la musique, d'autres du sport. On a des contacts avec l'école de musique. Notre volonté est de s'intégrer au mieux dans la commune et d'apporter, pour elle, le maximum de choses : il faut trouver le juste milieu.

Mr Alain Maillard : il y a des contacts aussi avec le théâtre. Autrement, comment cela a-t-il évolué depuis deux ans ? Il y avait des inquiétudes à l'arrivée du LCL.

Mr Philippe Brault : on les a fait partir d'Opéra, donc il y avait des inquiétudes, c'est vrai. Mais il n'y en a plus. Pour les employés, c'est surtout le problème du temps de transports : ils réduisent leur pause déjeuner pour repartir plus tôt chez eux le soir.

Mr Michel Bentolila : d'où la difficulté de mettre en place quelque chose si les gens n'ont que trente minutes pour déjeuner.

Mme Danièle Chantereau : c'est compliqué, par la configuration du site, de faire remonter les employés du LCL au centre-ville de Villejuif. Nous, on a cru à la création de restaurants sur Villejuif centre, on pensait que ça allait le dynamiser mais ça n'a pas été le cas.

Mr Philippe Brault : Il y a une recherche d'offre de restauration proche de l'entreprise. Les salariés veulent s'isoler à plusieurs, dans un lieu sympathique, mais pas trop près de l'entreprise. Il faut trouver l'offre de restauration adéquate.

Mr Alain Maillard : une brasserie est prévue.

Mme Danièle Chantereau : moi, je ne peux jamais faire un déjeuner d'affaires sur Villejuif, c'est catastrophique. Je suis obligée d'aller ailleurs, sur Paris ou à l'Haÿ-les-Roses. Le salarié demande un restaurant, en premier. Les commerces c'est dynamique, il faudrait prévoir des locaux.

Mr Alain Maillard : est-ce que vous avez des demandes en matière d'habitat ?

Mr Philippe Brault : un petit peu. J'ai des collaborateurs parisiens qui sont prêts à se rapprocher de l'entreprise. On a une crèche d'entreprise, par exemple.

Mme Émilie Chatel : avez-vous une demande de petits commerces ?

Mr Benoit Albert : je pense, par exemple, à un pressing ?

Mr Philippe Brault : oui, en matière de petits commerces ce serait, par exemple, une cordonnerie. Mais pas tellement .

Mr Alain Maillard : est-ce que vos employés vont à Okabé ?

Mr Philippe Brault : non, je ne suis pas convaincu, c'est loin de ce qu'ils ont connu à Opéra, c'est moins bien fréquenté.

Mme Danièle Chantereau : ce ne sont pas les habitudes.

Mr Alain Maillard : une demande de parkings sinon ?

Mr Philippe Brault : pour l'instant, on a beaucoup de gens qui viennent en transports en commun. On a mis en place une navette depuis Olympiades. Le parking fait quatre niveaux et est occupé à un niveau et demi pour l'instant seulement, même en période de grèves. Il n'est donc pas à saturation.

Mr Michel Bentolila : s'il y avait une offre en centre-ville, les salariés viendraient-ils ?

Mr Philippe Brault : oui, ce serait tout à fait acceptable.

Mme Brigitte Charbonneau : on accueillait ce midi pour la deuxième fois les salariés de LCL. Parfois, l'offre ne correspond pas à leurs horaires. Ils veulent aller à la piscine mais ils ne peuvent pas acheter des cartes d'abonnement à la CAVB entre midi et deux. Pareil pour la Poste de midi à 14 heures. De même pour le pharmacien, les salariés de LCL voudraient qu'il reste ouvert le midi. Des choses très concrètes, en bref.

Mme Danièle Chantereau : le cordonnier pourrait se déplacer « en bas » (près de LCL) quelques jours, par exemple. Il faut que les commerçants se prennent par la main pour descendre. J'ai l'impression que cette ville a été laissée en friche. Vous êtes un point d'intersection de tout, il y a Orly au sud, Paris au nord, il y a tout pour gagner. Vous le LCL, vous êtes très gros, mais il faudrait surtout des entreprises moyennes.

Mr Jean-Yves Giraud : je n'ai pas les mêmes soucis. Les CSP sont excessivement étagées dans notre entreprise qui compte une soixantaine de personnes et qui fut fondée en 1923. On a la chance d'avoir des collaborateurs anciens. Nous sommes situés avenue de Verdun, en face d'Euromaster. Plus des deux tiers des employés travaillent dans les communes autour de Villejuif, dans le Val-de-Marne et dans les Hauts-de-Seine. Aujourd'hui, tous les jeunes que j'embauche ne peuvent pas se payer de logements à Villejuif et viennent de très loin. Pour les agents de maîtrise, ils sont dans le sud de l'Essonne. Les cadres de direction, eux, habitent Paris ou la petite couronne. Notre souci, c'est de loger à proximité nos opérateurs de chantier, ceux qui sont en bas de l'échelle, surtout les jeunes. Si l'on n'y arrive pas, les opérateurs de chantier s'en iront et les voiries se délabreront. Pour la restauration, ce problème dépasse Villejuif ; c'est commun à tout le Val de Bièvre. Le problème, sur ce point, c'est la proximité avec Paris pour les restaurants.

Mme Danièle Chantereau : vous imaginez un dirigeant prendre le métro à Louis Aragon ? Je parle de la saleté, au-dessus de la station. En plus des travaux, c'est la cour des miracles. Nous avons l'impression qu'il y a une zone de non-droit de circulation autour de Louis Aragon : des quintuples files, du stationnement en double file. Il faut faire quelque chose, imaginez l'image de la ville !

Mme Émilie Chatel : quand vous dites « le haut », c'est le nord de la ville ?

Mme Brigitte Charbonneau : non, c'est en termes topographiques. Le haut, c'est le centre-ville. Le bas, c'est vers LCL. On comprend pourquoi les gens du bas ont tant de mal à venir au centre : il n'y a qu'un petit kilomètre, mais il monte !

Mr Philippe Brault : la rénovation de la RN7 va jouer par la suite. Nous, on est au pied du métro, c'est important.

Mr Damien Jeannès : le midi, on a envie de s'aérer, et pas le long d'une RD7.

Mme Danièle Chantereau : l'ancienne rue pour rentrer dans la ville (rue de Paris) est très calme, même si ça monte. Ce qui est désagréable, c'est de passer sous la RD7. C'est bruyant. On pourrait donc rendre plus vivante cette rue de Paris.

Mme Monique Stanciu : Villejuif est imprégnée d'emplois hospitaliers, or les employés rétrécissent leur pause de midi. Ils ne sortent donc pas dans la ville, surtout ceux d'IGR qui est très excentré. Les demandes des salariés des hôpitaux portent d'abord sur le logement (seulement 1100 salariés, sur les 3 hôpitaux, habitent Villejuif). Ils ne demandent pas d'activités sportives : leur problème, c'est de savoir où mettre sa voiture en arrivant à l'IGR. Il y a un gros problème de parking. On pourrait peut-être faire une proposition de parking partagé avec LCL ? Une autre demande des employés des hôpitaux, c'est avoir un centre-ville avec des lieux de restauration, rapidement accessibles et proches. Mais Vitry, Ivry, Arcueil ont les mêmes problèmes. Il faudrait créer des zones piétonnes plus animées, plus denses. Pour revenir sur le développement de Cancer Campus : vous avez dit 15 100 emplois, mais cela ne sera pas 15 100 emplois hospitaliers : il y aura parmi eux des emplois de services. Attention, car les

nouveaux salariés ont l'impression que Villejuif est un grand chantier, avec des travaux partout. C'est guère agréable. Quand on marche, on essaie de contourner les travaux. C'est une impression désagréable pour les nouveaux arrivants. Les salariés des hôpitaux participent peu à la vie de la ville. Sur Cancer Campus, ils ne participent quasiment pas aux délibérations, par exemple. Ce n'est pas un désintérêt, mais l'explication reste à trouver.

Mr Jean-Yves Giraud : comment solliciter des employés qui ne sont pas de Villejuif, pour les mobiliser pour le débat ?

Mr Benoit Albert : on a sollicité le club des entreprises de la CAVB, on essayé de joindre les syndicats, les employeurs, mais on n'a pas eu de retours.

Mme Émilie Chatel : on a dû repousser cet atelier par manque de participants.

Mme Brigitte Charbonneau : la ville est en phase de concertation. Ça dépend des activités : il faut conserver nos trois zones d'activités. On a fait un pôle de bureaux au nord (LCL). On va proposer de faire une zone de bureaux près d'EDF. Nous pensons qu'il faut mélanger les zones d'activités et l'habitat, notamment pour faire vivre le commerce et l'artisanat. Par exemple, nos deux librairies sont fragiles. Elles ont besoin d'une clientèle de salariés sur place, sur les coups de midi par exemple. A Villejuif, il y a un important tissu de PME dispersé dans l'habitat. Nous voulons le maintenir dans cette dispersion : il faut le régénérer dans d'autres secteurs. Mais il faut que les habitants les acceptent. Il ne faut pas qu'il y aie de nuisances, pas de rues bloquées par les livraisons. Mais il faut maintenir cette dispersion pour que notre jeunesse voit le monde du travail ; pour que le monde du travail ne soit pas enfermé dans des zones encloses. Mais le prix du foncier, sur lequel la ville a peu de leviers, cela rend les choses difficiles. Quand on crée de nouveaux espaces commerciaux en pied d'immeuble, c'est hors de prix pour de jeunes entreprises.

Mme Danièle Chantereau : pour des raisons de stockage, tout est regroupé à Bondy en Seine Saint-Denis chez des clients avec qui je travaille. Près de la RN7, il faut faire du local d'activité. C'est facile de venir avec l'autoroute : sur les terrains qui se libèrent le long de la RN7, il faut encourager l'installation d'entreprises.

Mr Jean-Emmanuel Gilbert : J'habite dans le sud de Paris. Au départ, mon entreprise était à Okabé, au Kremlin-Bicêtre. Puis on a été à Villejuif. Mais on a finalement été localisé aux Barmonts. C'est un parcours difficile pour trouver un terrain. Le problème de l'entreprise, en ce qui nous concerne, ce sont les expérimentations en biologie. Cela demande beaucoup de places. Pourtant, c'est bien pour l'image de la ville. J'ai rencontré des porteurs de projets en biologie expérimentale qui ont baissé les bras : la taille pour les locaux est trop petite, les tarifs trop élevés pour des porteurs de projet. Villejuif a l'avantage d'être dans un contexte médical important. Mais il faut continuer à construire comme aux Barmonts. Aucun de nos sept salariés n'habite Villejuif ; d'où un turn-over important. Il y a vraiment un manque de logements. Il faut aussi améliorer et diversifier la restauration pour les salariés et pour les clients. Car c'est le risque d'une contrainte d'image. Il manque à Villejuif des sous-traitants pour les entreprises. On utilise peu les commerces. On y manque aussi de circulations douces : en vélo, ça monte. Surtout, c'est qu'on joue notre vie sur la RN7 : en vélo, à la Porte d'Italie, c'est du suicide et à pied, ce n'est pas agréable. L'arrivée de poids lourds comme LCL, ça peut déstabiliser tout le reste. Il faut mixer petites entreprises et commerces. Attention à ne pas attirer trop de grosses entreprises, et surtout dans le même type d'activité. Il y a des éléphants et des fourmis mais faire des regroupements d'éléphants, ça peut créer des problèmes de biodiversité. Ça fait des quartiers morts après.

Mr Philippe Brault : justement, on voulait être dans l'intégration, dans un milieu urbain mixte.

Mr Jean-Emmanuel Gilbert : Il faut aussi créer des entreprises en fonction des populations vivant à Villejuif, pour limiter les déplacements, et également des entrepôts car ce n'est pas la même typologie d'emplois.

Mme Danièle Chantereau : c'est la zone artisanale, avec des PME qui ont besoin de petits camions, des artisans, des déménageurs. Tous les maçons et peintres ont investi les petits garages car ce n'est pas cher. On a besoin de ces zones que l'on trouve en province. On est là pour que les gens travaillent. En Allemagne, ils réussissent parce qu'il y a beaucoup de PME dans les villes, les villages vivent. Chez nous, c'est le désert de Gobi.

Mme Brigitte Charbonneau : nous souhaitons mettre une zone artisanale. Par exemple, sur deux niveaux d'immeubles d'habitation : quelque chose de très urbain.

Mr Michel Bentolila : est-ce que la mairie est prête à financer et à aider les entreprises avec les impôts locaux ?

Mme Danièle Chantereau : Il y a beaucoup de terrains acquis par le Conseil général, le long de la RD7.

Mr Benoit Albert : il y a beaucoup de sites mutables, chez nous, comme le site EDF.

Mme Danièle Chantereau : on a besoin de la CILIC. La ville doit faire pleins de petits pôles ; les quartiers pavillonnaires, c'est mortel. Les petits commerces, ça crée de la vie : il faut mettre des choses en place au cœur des quartiers pavillonnaires, par exemple un petit local, pour y mettre de la vie.

Mr Jean-Emmanuel Gilbert : on peut faire plein de choses avec peu de moyens. Par exemple, réutiliser des bâtiments sur certains sites scientifiques avec quelques rénovations. Des choses simples, quoi. Par exemple, nous, dans la rue des Coquettes, on était dans une ancienne scierie. Contourner la loi du marché immobilier avec des moyens comme ça, en récupérant des immeubles, ça peut marcher. Par exemple, préempter des hôtels qui vont être démolis. Des petites choses comme ça, ça ne coûte rien par rapport à une opération immobilière. Pour des jeunes entreprises, sans grands moyens, ça peut tout à fait servir de locaux. Je pense qu'il y en a beaucoup à Villejuif.

Mme Monique Stanciu : les deux grands hôpitaux que constituent Paul Brousse et Paul Guiraud ont plombé la ville par leur emplacement. Il y a là des démolitions de certains pavillons. On pourrait faire des projets par là. Et puis ça pourrait couper cette grande muraille qui coupe la ville, rue de Verdun et avenue de la République. Ça pourrait ouvrir un peu d'espace, avoir plus de visibilité, accueillir des passages transversaux pour rejoindre les Bruyères. Il faut voir comment, le long de l'avenue de Verdun, on pourrait mettre un passage transversal, des liaisons douces. Sur Paul Guiraud il y a des discussions possibles sur des mutations ou des réhabilitations.

Mme Danièle Chantereau : c'est une énorme verrue, Paul Guiraud. C'est un espace vert inaccessible. Le centre, ça manque de verdure, d'esplanades.

Mme Brigitte Charbonneau : Il y a beaucoup de vert, mais il est privé. Sur une vision aérienne de Villejuif, on voit qu'il y a beaucoup d'espaces verts. Mais quand on marche, on ne le voit pas. On a fait un petit jardin à côté du Crédit Lyonnais, le square des Guipons. Dans le sud, il y a beaucoup d'espaces verts, notamment près des Lozaites.

Mme Danièle Chantereau : il faut réhabiliter les sentes car les gens les utilisent peu.

Mme Émilie Chatel : nous allons identifier quelques parcours clés dans le PADD pour créer des liaisons piétonnes.

Mr Jean-Yves Giraud : j'anime le Club des entreprises du Val de Bièvre. Il ne faut pas que le Crédit Lyonnais soit l'arbre qui cache la forêt : il faut quand même des PME et TPE. Il n'y a pas non plus que le domaine de la Santé. Il reste un tissu artisanal fort et un tissu informatique. Il faut que le monde de la santé apprenne à connaître le tissu des entreprises hors santé. Les deux ont tout intérêt à travailler main dans la main.

Les principaux soucis mis en évidence par le Club : 1/ Déplacements des salariés en petite couronne. 2/ Logement : risque d'aller dans le sud de l'Essonne. 3/ Cadre de vie : il ne faut pas oublier la logistique, les artisans doivent pouvoir emmener leurs camions. Par rapport à Orbival, il faut qu'il y ait les deux stations. Le problème du frêt est important ; il faut des zones de livraisons pour les camions.

Mme Brigitte Charbonneau : c'est passionnant une ville. On a implanté la ZAC des Guipons sans vouloir perturber le système viaire (rue Thibert, rue Pasteur). C'était la volonté de la municipalité de ne pas raser. Il faut tricoter ces vies complémentaires que sont la vie économique et la vie des habitants. Il faut repenser cette insertion de la vie économique dans notre tissu urbain.

Mme Camille de Luca-Schwartz : le sujet du frêt ne parle pas aux citoyens, mais aux villes, oui.

Mr Jean-Yves Giraud : on arrive à attirer des entreprises mais pas à les garder ! Garder des emplois c'est au moins aussi important qu'aller en chercher.

Deuxième atelier n°1 : Concilier densité urbaine et cadre de vie agréable : mixité sociale et densité urbaine ; Comment construire la ville de demain ? Lundi 29 novembre 2010

Nombre de personnes présentes à la réunion : 37

1) Tour de table des inscrits avec description du parcours résidentiel

Mr Daniel Benoiton : je viens de l'Essonne, de Saint Germain-lès-Arpajon, j'habite un appartement situé dans la forêt. J'ai vécu dans plusieurs petits appartements à Paris, puis quinze ans au Kremlin-Bicêtre, et je vis depuis quatre ans à Villejuif, aux Esselières. Je suis très heureux d'être aux Esselières.

Mme Jeannine Rollin-Coutant : j'ai passé ma jeunesse à Saint-Ouen, puis j'ai vécu dans le 7ème arrondissement de Paris, ensuite à Boulogne-Billancourt. Je vis à Villejuif dans le quartier Sud depuis quarante ans.

Mme Chantal Maubeau : je suis à Villejuif depuis 1969. J'ai commencé par acheter un deux pièces aux Jardins de Villejuif puis un quatre pièces.

Mr David Gaillardon : je viens du Cher et je suis locataire HLM à Paris.

Mr Georges Tran : je suis né à Paris et je suis en location à Villejuif depuis 1977 dans la rue de Provence.

Mr Laurent Leguevel, de Batigère : j'ai passé ma jeunesse en Bretagne, j'ai été à Nantes puis à Saint-Nazaire. Je suis sur Paris en location.

Mme Maria Perez : depuis quinze ans en France, je suis propriétaire d'un quatre pièces, avenue Karl Marx, acheté à Icade dans le quartier Sud.

Mme Marie-Claire Rigolet : j'ai habité La Courneuve, Courbevoie, le vingtième arrondissement de Paris puis Villejuif en logement social. J'ai acheté lors de la vente opérée par Icade.

Mr Fabien Gaillard : je suis hébergé à titre gratuit à Villejuif, et je retape la maison familiale.

Mme Annie Dantec : j'habite sur la Place de La Fontaine depuis 1986.

Mr Jean-François Harel : j'habite Villejuif depuis 1970. J'ai vécu dans un pavillon et dans divers appartements.

Mme Sarah Cantal-Dupart : j'ai vécu en Tunisie, à Chevilly-Larue, puis à l'Haÿ-les-Roses et à Villejuif. J'habite Vitry-sur-Seine.

Mme Martine Morange : j'ai vécu à Malakoff, puis en logement social à l'Haÿ-les-Roses. J'habite Villejuif depuis 1995.

Mme Sylvie Dieu : j'habite Villejuif depuis 1969, j'ai été locataire dans le quartier Lamartine et je suis dorénavant dans le Centre Ville.

Mr Philippe Le Bris, Premier adjoint au Maire : je suis né à Villejuif, et je réside dans le parc social à IDF habitat, dans les quartiers sud.

Mr Mostefa Sofi : j'habite dans le logement social à Villejuif.

Mr Gilbert Gonnet : j'ai vécu à Agen puis au Kremlin-Bicêtre et depuis 2003 à Villejuif, où je suis propriétaire près du LCL.

Mr Jean Granoux : je suis venu de Paris pour acheter un appartement à Villejuif.

Mme Valérie Moncourtois, Adjointe au Maire : j'ai vécu dans plusieurs quartiers de Villejuif, à Jacques Duclos et maintenant aux Esselières.

Mme Monique Stanciu, Adjointe au Maire : je suis née à Ivry-sur-Seine, j'ai logé dans du privé locatif, puis je suis arrivée à Villejuif en 1974, où j'ai habité dans du locatif privé puis en HLM aux Hautes-Bruyères.

Melle Céline Pisselou : étudiante en architecture, je n'habite pas Villejuif mais mes parents oui.

Mme Anne Leblanc : je suis arrivée à Villejuif en sous-location dans quelque chose d'illégal, puis je suis maintenant propriétaire d'une maison en ruine, retapée.

Mme Viviane Lafont, agent municipal : je suis chez Osica au Moulin des Bassins dans le quartier Sud-Est.

Mr Afif Bellabas : je suis propriétaire d'une maison depuis sept ans à Villejuif, rue Arago.

Mr Fayçal Arrouche : je suis né à Villejuif, puis j'ai vécu dans le 15ème arrondissement et enfin à Villejuif.

Mr Djamel Arrouche : Villejuifois « envillejuifoisé », j'habite en logement social, d'abord à Julian Grimau, ensuite au Clos Fleuri, puis à la cité Jacques Duclos.

Mr Michel Bentolila : né en Algérie, j'ai habité dans le 10ème arrondissement de Paris puis en pavillon à Villejuif depuis 1992 dans le quartier des Guipons Pasteur.

Mr Olivier Querouil : je suis né à Nîmes puis je suis parti à Vitry-sur-Seine. J'ai acheté une maison il y a sept ans à Villejuif, dans les quartiers Nord.

Mr Patrick Staat, Conseiller municipal : je suis président de l'office HLM de Villejuif, et je suis un enfant de la ville.

Mme Sophie Taillé-Polian, Adjointe au Maire : j'ai passé mon enfance dans les Yvelines, puis je suis venue à Villejuif car mon conjoint était à Ivry-sur-Seine.

Mme Cécile Deniard, Conseillère municipale : j'habite Villejuif dans un pavillon depuis cinq ans, après avoir été à Montrouge.

2) Introductions et débat

Mr Alexandre Moëgne-Loccoz : de ce tour de table, on s'aperçoit de la diversité des parcours résidentiels de chacun. Il y a des propriétaires, des locataires dans le parc social et privé, il y a des villejuifois de souche mais aussi des parisiens arrivés et des résidents en provenance des aires voisines d'habitat (Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, etc...).

Mr Bruno Mirande : la question que l'on se pose ce soir est : comment construire demain ? Et tout d'abord, combien ? Il s'agit d'organiser la production de logements sur les dix prochaines années. Je vais donc vous donner des éléments de compréhension pour envisager la ville de demain, répondant aux besoins des villejuifois et compte tenu de leurs capacités. Il y a deux bornes à avoir en tête en termes de construction : pour maintenir simplement la population existante, il faut construire 230 logements par an. Si l'on souhaite annuler le déficit migratoire, pour les familles avec enfants ayant entre 30 et 50 ans, c'est 450 logements qu'il faut construire. Sachant que les prix de l'immobilier augmentent de 10% par an depuis trois ans, l'enjeu est de maîtriser les prix de sortie, d'où deux outils à notre disposition ; les secteurs de mixité sociale et la possibilité d'imposer aux promoteurs une décote pour l'accession à la propriété.

Étant donné l'attractivité de Villejuif qui va certainement continuer, il importe de donner une réponse aux besoins de logements propres aux Villejuifois.

Mr Georges Tran : vous posez la question : où construire des logements ? Je rappelle que dans les années soixante, on construisait du côté de l'autoroute A6, mais aujourd'hui les nuisances sonores sont importantes.

Mr Jean-François Harel : le périmètre sur la zone d'aménagement concerté Aragon, voté au dernier conseil municipal, ne correspond pas à celui qui se trouve sur la carte.

Mr Michel Bentolila : je voudrais évoquer la question de la mixité sociale. Dans le PLU, peut-on d'un côté construire plusieurs types de logements et également construire dans certaines zones que des logements en accession ? C'est-à-dire rééquilibrer les quartiers. Il ne s'agit pas de construire des logements sociaux là où il y a déjà beaucoup de HLM, dans le Sud par exemple. Ce ne serait pas de la mixité.

Mr Bruno Mirande : oui, on peut le faire, on a assez d'arguments. On peut définir un périmètre pour mettre de l'accession à la propriété, ou mettre du logement social dans des secteurs de propriétaires. Mais les bailleurs ont aussi leur propre politique.

Mr Patrick Staat : j'ai bien apprécié les tableaux et la présentation. Au prix du mètre carré, la quasi totalité des habitants ne peut pas se loger. La question qui nous est posée, c'est de travailler à une certaine mixité dans l'offre locative. La plupart des Villejuifois ne pourrait pas accéder en primo-accession, comme on l'a vu. Je pense qu'il faut prendre en compte trois éléments. Réfléchir à l'extension d'une offre de logement sociaux. Avec Cancer Campus, on peut réduire le temps de transports. Ensuite, réfléchir à la qualité des logements existants et enfin quelle offre de locatif pour les gens dépassant les critères d'accès au logement social. Je rappelle que 69% des ménages au niveau national peuvent prétendre au logement social par leurs revenus.

Mr Olivier Querouil : je pense qu'il faudrait réfléchir à la diversification du parc HLM (PLAI, etc...) et avoir une approche plus fine. De même, sur l'habitat social de fait, dégradé, il y a beaucoup de personnes en situation difficile, des petits immeubles avec une sur-habitation dans lesquels vivent des populations étrangères. C'est très

cher mais c'est souvent le seul logement auquel ils peuvent prétendre pour des raisons administratives. Est-ce que vous avez essayé de cerner ces populations particulières ?

Mr Bruno Mirande : on les a saisiés par des données chiffrées, mais on n'a pas fait d'enquête de terrain ou d'entretiens. Le PLAI paraît le plus adapté dans ces cas là.

Mr Alexandre Moëne-Loccoz : 75% des demandeurs de logements à Villejuif peuvent prétendre au PLAI.

Mme Marie Perez : dans les zones de réflexion sur le Sud, il y a déjà pas mal de logements sociaux avec Batigère. Il ne faudrait peut être pas en construire plus dans ces coins là.

Mr Bruno Mirande : ne peut-on pas imaginer une amélioration de l'offre, en terme de qualité, tout en restant en logements sociaux, dans les quartiers Sud. Je ne sais pas si le PLS est adéquat. Il faudrait des produits nouveaux pour libérer des logements du parc social et le fluidifier. Vous avez des éléments de réflexion ?

Mr Patrick Staat : je suis très réservé sur la question de l'accession sociale à la propriété, car dans les quinze années qui suivent, ces appartements sont vendus au prix du marché. Il faudrait un intermédiaire juridique où nous, de la mairie, pourrions fixer les loyers. Je suis pour sortir d'une logique où, entre le logement social et la primo-accession, il n'y a pas de troisième solution.

Mr Bruno Mirande : il y a le PLS et le PLUS aussi. Il est possible d'exiger de l'acheteur que la revente se fasse avec la décote initiale. C'est un débat.

Mr Patrick Staat : oui, mais on ne peut pas mettre des bombes à retardement dans le PLU avec le prix du foncier. On risque d'aggraver la situation dans dix ans. Il n'y a pas d'exemples où les appartements ne se sont pas vendus au prix du marché.

Mr Philippe Le Bris : Moi, je suis d'accord avec lui. On ne peut pas demander à la collectivité un effort pour la primo-accession pour revendre ensuite le bien. Pour régler la question du prix du foncier, on a quand même quelques leviers. La base que pose Patrick Staat, à savoir : « qui doit au final payer ? », est très juste. Mais je pense aussi qu'il ne faut pas fermer la porte pour que ce soit, en partie, la promotion privée qui paie l'accession sociale. On tient les deux bouts, ce qui ne veut pas dire que c'est garanti pour la revente, ça règle en partie le prix du foncier, il y a des choses à travailler dans ce sens là.

Mme Cécile Deniard : est-ce que la ville peut devenir un vaste secteur de mixité sociale ou bien est-ce que c'est limité ?

Mr Bruno Mirande : non, c'est limité par le PLU. On ne peut pas faire des secteurs de mixité sociale sur toute la ville.

Mme Jeannine Rollin-Coutant : le quartier Sud est un quartier de logements sociaux. C'est paupérisé. On ne devrait pas mettre encore davantage de logements sociaux, mais plutôt de l'achat. Sur les loyers, on est augmenté de 50% tous les six ans à cause de la loi Méhaignerie.

Mme Chantal Maubeau : sur la question des écoles dans Cancer Campus, comment accueillir tous les nouveaux enfants venant de ces nouveaux logements ?

Mr Alexandre Moëne-Loccoz : deux écoles primaires sont prévues et seront financées par l'opération. C'est planifié dans les programmes d'aménagement, il y a une partie qui prévoit les équipements publics.

Mr Daniel Benoiton : vous présentez le parc en Île-de-France comme s'il n'allait pas évoluer. Or, les tensions d'aujourd'hui, par rapport à il y a quarante ans, sont surtout dues au vieillissement de la population. Je suis ravi de payer des impôts parce que j'en ai les moyens, mais je m'inquiète de l'augmentation à venir des taxes locales, je devrais peut-être, bientôt, partir plus loin ou revenir là d'où je viens. Le parc immobilier privé est détenu par des gens qui ont dépassé la cinquantaine.

Mr Bruno Mirande : les propriétaires de plus de soixante ans qui quittent leur logement pour aller en province alimentent le marché de la revente avec des conditions de prix qui ne sont pas acceptables.

Mr Patrick Staat : Il y a une demande d'aller dans des appartements plus petits de la part des personnes âgées mais maintenant, même plus petit, c'est plus cher. On paye 30% du coût de la construction pour le foncier, c'est énorme.

Mr Michel Bentolila : il y a un problème de sous-occupation des logements. Mais est ce qu'on construit des grands appartements ou des petits pour les couples qui se séparent ou les familles monoparentales ? Car la séparation des familles et des couples alimente un grand besoin de petits logements.

Mr Jean-François Harel : en Île-de-France, la moitié des couples divorce. Même deux sur trois.

Mr Olivier Querouil : je pense qu'il faut articuler la question de l'emploi et celle du logement. Par exemple, l'arrivée du LCL va mettre une forte pression sur le foncier car les salariés vont vouloir venir habiter Villejuif. Cela amène une mutation du type d'activité économique. Au départ, il y avait de la mécanique automobile, ça va modifier la demande. L'évolution des entreprises est liée à la pression sur le foncier.

Mr Alexandre Moëgne-Loccoz : avec le LCL c'est 3 000 emplois sur la ville. Sur la structure de l'emploi, Villejuif n'est pas Vitry ou Ivry : une grande partie est composée de petits employés, c'est historiquement une ville de service avec des petits commerces et des salariés des hôpitaux.

Mme Jeannine Rollin-Coutant : Moi j'ai un grand appartement et mes enfants sont partis. Mais, si on me donnait un petit appartement, je ne pourrais plus accueillir mes enfants. Il faut pouvoir changer de logement en conservant le même loyer.

Mme Valérie Moncourtois : Il faudrait une aide au déménagement des personnes âgées, c'est un travail qu'il faut entreprendre avec les bailleurs Est-ce qu'on peut contraindre les bailleurs sociaux à construire du F4 ou du F5 ? On a une demande pour les F1 et F2, mais il ne faut pas oublier les grandes familles, avec 5 ou 6 enfants, qui ont besoin de grands logements, de type F6. On ne fait plus de F6 aujourd'hui. En terme d'obligation, comment fait-on ?

Mr Bruno Mirande : Le PLH peut permettre de régler ces problèmes. C'est plus facile avec les bailleurs qu'avec le marché, il faut des négociations.

Mr Philippe Le Bris : le PLU de Villejuif doit voir plus large, à l'échelle d'un territoire plus grand. Et le PLU doit intégrer la convention d'équilibre entre emploi/habitat. Aujourd'hui, on dit qu'il faut 70 000 logements, mais on ne dit pas où les construire. Il faut donc repenser et fixer où l'on va les construire. On ne manque pas d'outils, en fait. Le PLU peut, par exemple, dire demain : « tout promoteur qui construit 1000 mètres carré de SHON devra faire 30% de logements sociaux ».

Mr Alexandre Moëgne-Loccoz : le porté à la connaissance adressé par l'État est évolutif : l'État peut donc modifier ces objectifs. Il nous fixe des objectifs de construction de logements au niveau de la région Île-de-France. Il y a une quasi obligation de répondre à ces chiffres libellés par le porté a connaissance. Nous évoluons donc dans un univers réglementaire assez strictement orienté, juridiquement, et nous ne sommes pas totalement libres.

Mme Maria Perez : quelle sera la typologie des logements dans Cancer Campus ?

Mr Alexandre Moëgne-Loccoz : il est prévu 40% de logements sociaux mais avec des logements dédiés pour les étudiants, les chercheurs, les personnes âgées.

Mr Fabien Gaillard : je n'entends pas parler de lieux de vie, de lieux associatifs où l'on peut se retrouver. Beaucoup de lieux et autres sentiers pourraient être mis en valeur par des plasticiens, des sculpteurs, des artistes, et ce, pour rendre la ville plus humaine, moins monotone. Enfin, un centre de loisirs alternatif périscolaire du type « MÔM'Artre » (un atelier créatif pour les enfants, un lieu de mixité sociale, lieu d'exposition/expression artistique, lieu utilisable par d'autres associations, un espace de quartier) est un atout dont Villejuif ne devrait pas se priver.

Mr Patrick Staat : je partage la préoccupation de Monsieur. Dans les quartiers Sud, le taux de densification est le plus faible de la ville. Pour leur redonner vie, il faut aussi penser à les densifier. C'est le type de construction, en barres, qui donne une fausse impression. Il faut les réaménager, mettre des commerces de proximité, tout en les densifiant. Il faut poser la densification de façon différente de ce qui a été fait dans les 1960.

Mme Maria Pérez : le Sud est la partie la plus pauvre. L'architecture, d'accord, aide à la mixité, au cadre de vie, mais l'accumulation de ménages pauvres dans ces quartiers continuera à les enclaver. Vous croyez qu'il faut encore des logements sociaux ? Il faut surtout faire de la mixité en termes de revenus.

Mr Patrick Staat : la rue la plus dense de Paris, c'est la rue de Rivoli, c'est la plus vivante aussi. Si l'on veut de la mixité il faut construire.

Mme Sophie Taillé-Polian : la paupérisation touche les classes moyennes et populaires mais l'écart se creuse. Dans les quartiers Sud, la différence entre les salaires ne cesse d'augmenter. Il faut pouvoir partager les espaces publics. Les espaces verts des quartiers Sud, il faut les valoriser, ils n'appartiennent pas qu'aux bailleurs. La problématique du foncier est importante. Il faut trouver les moyens de financer du logement social dans chaque rue, chaque carrefour. Si, en termes de moyens, c'est obliger les promoteurs à se faire un peu moins d'argent, alors il faut faire de l'accession sociale à la propriété, en conjuguant une politique avec les bailleurs et les promoteurs. Il faut aussi faire des constructions économes en consommation énergétiques. La crise environnementale touche les plus faibles, il faut éviter les passoires thermiques.

Mr Patrick Staat : les logements sociaux ne sont pas des passoires thermiques, ils ont été rénovés, il n'y a aucun logement en dessous du seuil obligatoire.

Mr Alexandre Moëgne-Loccoz : sur ces questions environnementales et énergétiques, le logement social est beaucoup plus aux normes que le parc privé.

Mr Jean-François Harel : la proximité, ça commence par dire bonjour à ses voisins. Je suis surpris car on a tous l'impression que tout cela vient d'arriver. Il y a des directions politiques en place depuis 1923 et on sait qu'il y a des soucis et des choses à faire. C'est une question de volonté et si vous ne le faites pas, nous aurons l'occasion de vous le démontrer en 2014.

Mr Mostefa Sofi : à quel moment on a fait du logement social? Dans les années soixante pour les populations immigrées. Mais cela devait être temporaire. Il faut arrêter aujourd'hui avec les rénovations, c'est fini. Avant, on ne parlait pas de mixité. J'ai grandi dans une tour de quatorze étages, il y avait un médecin, un professeur mais aujourd'hui, sans le vouloir, on crée des ghettos. En 1995-1996, avec la loi sur les surloyers, tous les cadres qui étaient nos voisins sont partis, on a cassé la mixité sociale.

Mr Djamel Arrouche : il y a de la mixité sociale même dans les quartiers Sud, dans la réalité de l'habitat, dans le côté à côté, entre le pavillonnaire et les tours. Comment faire en sorte que ceux qui habitent le même espace vivent ensemble ? Des gens ont vu la valeur du mètre carré doubler et, à côté, des populations voyant leur patrimoine se dégrader relativement. Cela remet en cause le vivre ensemble. On ne peut faire l'impasse sur l'amélioration qualitative de l'existant. Le risque, c'est une sorte de guerre entre propriétaires et locataires. Si l'on regarde l'évolution du locatif privé et social sur dix ans, le locatif privé augmente de 3,8% par an alors que le logement social augmente de 0,04% par an. On vit dans une ville où la majorité ne peut accéder à la propriété. Je ne vois pas d'autre solution qu'une augmentation du parc locatif social pour continuer à loger les Villejuifois. Ce n'est pas seulement pour les pauvres. Moi, je suis enseignant et je gagne 1,2 fois le salaire minimum alors qu'il y a trente ans c'était trois fois plus.

Mr Alexandre Moëgne-Loccoz : il faudra renouveler une partie du parc social, et voir les choses de manière dynamique.

Deuxième atelier n° 3 : Quels équipements publics pour Villejuif ? : Les centralités à l'échelle de la ville et de la métropole, les projets du PLU, le projet Cancer Campus. Lundi 29 novembre 2010

Nombre de personnes présentes à la réunion : 15

1) Introduction du cabinet Brès et Mariolle

Ce soir, il s'agit des grands projets métropolitains à Villejuif. L'intérêt, c'est la manière dont on peut articuler le PLU et les projets dont les enjeux dépassent les limites communales. On va faire le tour de beaucoup de ces projets dont la plupart sont situés autour des transports. On va voir l'exposition ainsi que le périmètre de l'opération et les quartiers qui sont concernés et discuter des opérations quant à ces quartiers. On va en voir certains, dont le pôle Aragon, et les réflexions qui peuvent en émerger ; il en est de même pour Pasteur. La position métropolitaine de Villejuif est au coeur des réflexions communales et métropolitaines. On va commencer par le projet Cancer Campus.

2) Tour de table des inscrits

Mr Damien Jeannès : je suis stagiaire dans l'équipe du PLU et je n'habite pas Villejuif.

Mme Catherine Casel : je suis conseillère municipale.

Mme Françoise Vincelet : je suis conseillère municipale, j'habite Villejuif depuis quarante ans dans un quartier qui n'a pas vraiment de nom : tantôt c'est un nom, tantôt c'en est un autre. Dans tous les cas, c'est derrière les Esselières.

Mr Jean Gomez : j'habite Villejuif depuis 1992.

Mr Bernard Château : je suis dirigeant sportif.

Mr Nicolas Clavel : je suis agent municipal. Je fais partie du groupe projet PLU et je suis là ce soir en tant que notateur.

Mr Benoît Albert : je suis agent municipal et je travaille sur les ZAC. Je n'habite pas Villejuif.

Mme Catherine Bandin : je suis salariée de l'IGR et j'habite le quartier Alexandre Dumas.

Mme Yolande Chalet : j'habite Pasteur.

Mme Gisèle Laporte : je suis retraitée et j'habite le quartier du Lion d'Or-Massif central.

Mr Jean Mathonnet : je n'habite pas Villejuif et je suis responsable associatif.

Mr Emmanuel Jacquot : Je représente la CAVB et le projet Cancer Campus et je n'habite pas Villejuif.

Mr Alain Maillard : je suis agent municipal et je n'habite pas Villejuif.

Mme Béatrice Mariolle : je viens du cabinet Brès et Mariolle, je travaille sur le PLU et je n'habite pas Villejuif.

3) Débat

Mr Alain Maillard : les plans sur Cancer Campus que vous voyez ne sont pas contractuels. C'est une illustration pour voir ce que cela peut donner.

Mr Emmanuel Jacquot : il s'agit de différentes phases et thématiques sur les grands enjeux. On va donc voir chacun des panneaux et je vais vous expliquer ce dont il s'agit.

Panneau 1 - Projet à échelle métropolitaine. Il est organisé autour de deux points essentiels : 1 : le volet scientifique (mise en réseau d'établissements hospitaliers, de centres de recherche et universitaires). On va voir sur le sud francilien au coeur duquel se trouve l'IGR et Paul Brousse. L'idée, c'est de bien situer l'envergure de ce projet autour de son volet scientifique. Notre fil conducteur était de rapprocher ce projet du territoire sur lequel il se situe, notamment le parc des Hautes-Bruyères ; avec une réflexion dans laquelle le projet s'intègre dans la ville contrairement à un projet totalement décentré. Dans ce sens-là, il y a un double enjeu : l'enjeu urbain, c'est-à-dire la mise en place de quartiers de ville et l'enjeu scientifique, à savoir le biocluster, c'est-à-dire la mise en réseau de ce qui a été dit.

Panneau 2 - Cela donne des idées du projet. L'objectif premier est, d'une part, de créer un centre de recherche contre le cancer à l'échelle européenne avec la mise en synergie des entreprises pharmaceutiques et, de l'autre, de recherches et de mettre en réseau des entreprises pour un développement sur le site.

Panneau 3 - Ce sont les volets thématiques dont celui concernant l'économique est l'un des plus importants. On a une photo de la pépinière des Barmonts. C'est la première pierre de Cancer Campus, qui sera livré en automne 2011.

Ce sera 70 modules de 50-60m². Des entreprises biotechnologiques. On souhaite les développer en réseau sur le site. La filière biotechnologique y est expliquée en détail. On veut que le projet soit intégré à la ville. Donc, le développement économique s'appuie sur la santé, la recherche et d'autres activités tertiaires plus classiques notamment, bientôt sur l'A6 mais aussi des services aux entreprises et aux habitants qui vont venir s'y installer. Ce sera, entre autres, des commerces dont on sent qu'il y a un véritable manque.

Panneau 4 - Volet Développement durable. Le fil rouge du projet est le suivant : on s'appuie sur la présence du parc des Hautes-Bruyères. L'objectif est de le conforter et de lui donner un visage urbain. Le préserver, le configurer sur la frange et l'étirer dans un système de réseaux de parcs notamment celui de l'Epi d'Or et celui du 8 Mai 1945.

La présence du parc est un élément majeur dans le projet car c'est ce qui permet l'appellation de Campus. Parallèlement à la concertation publique (qui doit prendre fin le 6 décembre prochain), on mène une étude d'impact environnemental ayant pour vocation de voir les incidences du projet sur le territoire qu'il couvre avec un volet important sur la biodiversité avec un diagnostic sur le parc des Hautes-Bruyères lui-même. L'objectif étant l'étude de la faune et de la flore présentes sur le site.

Panneau 5 - C'est le volet Transport. Villejuif est bien concerné par le transport avec le pôle Aragon. Dans le cadre du Grand Paris et du métro Arc Express, le site de l'IGR permettrait d'avoir une interconnexion comme suit : prolongement vers Orly et Arc Express, et interconnexion en croix (différente de la majorité de ce qu'on a aujourd'hui, c'est-à-dire les interconnexions en T). C'est une grande opportunité pour la ville. A terme, Orly sera à 10 minutes en métro et Créteil à un quart d'heure. Sur l'image en bas (celle en 3D) réalisée pour la concertation, le bureau d'études conseil a imaginé ce que pourrait être la future station. Devant l'IGR, au niveau du parc actuel, on a une vue sur le Nord. C'est un élément important parce que le rayonnement de cette station bénéficiera à l'ensemble du site. Sur ces 2 projets Transport, la CAVB a émis le vœu de confirmer la station Aragon et d'en rajouter sur la ligne 14 (stations qui bénéficieraient à l'Epi d'Or et impacteraient sur le Sud).

Mme Brigitte Charbonneau : y-aura-t-il une interconnexion avec la ligne 7 à Paris ?

Mme Béatrice Mariolle : l'ouest des quartiers Sud est excentré. On a dans cette croix tous les noeuds des grands projets de Villejuif. C'est à ça qu'on veut arriver notamment avec les projets Métro et Transports. C'est un lieu charnière, un périmètre de réflexion (Aragon, quartiers Sud et Nord ainsi que les autres quartiers).

Mr Emmanuel Jacquot : on a une réflexion en deux temps : premièrement, qu'on puisse commencer le projet assez rapidement pour améliorer la desserte actuelle. Celle de l'IGR est insuffisante. Le parking est saturé et celui qui est couvert est payant. A court terme, on souhaite améliorer des lignes de bus existantes. Contact a été pris avec la RATP. La ligne 47 sera rallongée jusqu'à l'IGR. C'est quelque chose de faisable assez rapidement. Cela permettrait de relier l'IGR au CHU du Kremlin-Bicêtre et, dans le quartier latin à Paris, les différents sites hospitaliers existants.

Mme Françoise Vincelet : il faut quand même dix minutes pour rallier le bus lorsque l'on vient du nord de l'hôpital du Kremlin-Bicêtre ! J'y ai travaillé suffisamment d'années pour m'en rendre compte.

Mr Emmanuel Jacquot : il y a aussi le 162 et le 580 (qui, au départ, était un Valouette et qui a été remis dans le réseau RATP). On pourrait imaginer que ce soit une ligne avec des bus plus grands et plus réguliers.

Panneau 6 - Volet Logements et équipements publics. On a la volonté d'avoir un projet mixte : un volet scientifique et des quartiers de ville avec les aménagements en logements et équipements qui les accompagneraient. Il s'agit d'une réorganisation territoriale avec une nouvelle crèche, par exemple ; tout en ayant une mixité entre habitats, équipements sociaux et tout un ensemble d'infrastructures dédiées aux chercheurs.

Mme Brigitte Charbonneau : seront-ils meublés ?

Mr Emmanuel Jacquot : à ce moment, nous ne sommes pas à ce stade de réflexion.

Mme Catherine Casel : sur le périmètre, on ne voit pas les logements.

Mme Françoise Vincelet : c'est difficile de voir les photos non-contractuelles.

Mme Brigitte Charbonneau : ce sont des immeubles qui sont situés dans le parc.

Une discussion s'en suit ainsi qu'une projection de nouvelles diapositives.

Mr Emmanuel Jacquot : il y a des éléments importants qui entourent le projet : l'A6, la redoute des Hautes-Bruyères, l'IGR, les châteaux d'eau, les deux pavillons de recherche de l'institut et l'énorme parking derrière Alexandre Dumas et le parc du 8 Mai 1945.

Mme Béatrice Mariolle : ce qui est intéressant, c'est la continuité de parcs.

Mr Emmanuel Jacquot : l'idée d'une continuité entre ces deux parcs est très intéressante. Il existe aussi un passage entre le CESIF et le terrain de foot.

Il est projeté d'autres diapositives.

Mr Emmanuel Jacquot : c'est ce qui est projeté durant les réunions de concertation. En rouge, ce qui est prévu est une opération de logements. Pour l'instant, la partie au Sud a été retirée du projet à la demande de la ville de L'Haÿ-les-Roses. On remonte par Armand Gouret sur l'Est. La mixité, les établissements de recherche, l'extension de l'IGR, un pôle universitaire au sud de l'opération, c'est-à-dire la faculté de pharmacie de Paris 11 de Châtenay-Malabry qui sera transférée ici. C'est le périmètre qui est soumis à concertation et qui sera retenu, s'il n'y a pas de modifications à la suite de la concertation dans le cadre de l'amélioration de la ZAC. La CAVB dressera un bilan début 2011.

Une discussion s'en suit.

Mme Catherine Bandin : on ne nous a pas montré d'images non-contractuelles de logements.

Mr Emmanuel Jacquot : la gare serait, a priori, ici (montrée par Mme Mariolle).

Mme Béatrice Mariolle : on peut aussi regarder ce projet à travers la ville. Ce qui est important, c'est qu'on peut voir la ville avec son organisation. On sait qu'on a, ici, la rue de Verdun. Ce qui ressort, ce sont ces quartiers assez dépourvus de commerces, de lieux de centralités, notamment les quartiers ouest. On a une ligne qui mériterait d'être vivifiée. Ce projet est aussi une grande chance pour l'ouest de Villejuif de sorte qu'il créera de véritables accroches avec le reste de la ville. Le PLU va être intégré dans la ZAC. L'intérêt, c'est l'articulation entre quartiers à enjeux sociaux importants (par exemple Alexandre Dumas) et tous ces liens à tisser avec d'autres quartiers ainsi que la nécessité de créer ces liens.

On est sur un plateau et lorsqu'on parle de la place de la voiture dans Villejuif et des centralités, ce campus pourrait s'étendre jusqu'au centre-ville et tisser des liens pour que ce plateau permette que l'on puisse se promener à vélo et faire vivre ce quartier qui est assez peu visité par les Villejuifois.

Mme Catherine Bandin : il est utilisé par les élèves et les habitants du quartier.

Mme Brigitte Charbonneau : l'été, il est très fréquenté. Pendant un certain temps, j'y ai eu un petit jardin. Il y a des sportifs qui y courent...

Mr Bernard Château : il est utile ce parc. Il y a toute la vie associative qui y existe. C'est l'un des seuls parcs où l'on peut promener son chien attaché. Il y a du monde. Aussi, dire qu'il n'y a personne dedans...

Mme Béatrice Mariolle : je n'ai pas dit cela. C'est vrai que les quartiers Ouest sont coupés du centre-ville par les hôpitaux, le cimetière et que les habitants se plaignent de ne pas avoir de centralité. Le projet Cancer Campus peut être l'objet d'une décentralisation.

Mme Françoise Vincelet : est-il prévu un accès le long de l'autoroute pour les pompiers ?

Mme Béatrice Mariolle : Il y a un grand souci et une volonté de développement des transports.

Mme Françoise Vincelet : le moindre bus ou véhicule qui est à l'arrêt bloque toute circulation et les riverains s'en plaignent.

Mr Emmanuel Jacquot : tout cela est à l'étude : la faisabilité du projet et ses incidences. Le problème est que tous les axes sont saturés en période de grande affluence.

Présentation de certains projets de décongestionnement de ces axes.

Mr Emmanuel Jacquot : La redoute devrait déménager à Villeneuve-Saint-Georges. Elle est dans un état assez dégradé. Les bâtiments seraient rasés hormis les contre-forts. A l'intérieur, la plupart des bâtiments sont en préfabriqués.

Mme Catherine Bandin : au niveau de l'IGR, le jour où il existera ces transports, beaucoup de personnes sont prêtes à laisser leur véhicule pour venir en transport en commun. Déjà avec les navettes partant d'Arcueil, il y a une certaine amélioration.

Mr Emmanuel Jacquot : je vous invite tous à venir le 6 décembre prochain. Ce sera le jour du bilan de la concertation à l'espace Tubiana, à côté de l'hôtel Campanile.

Mr Jean Mathonnet : j'ai trois questions :

1 - En ce qui concerne le parc, il semble qu'il y a un projet de construction important. On dit que le parc sera agrandi. Est-ce qu'il sera agrandi parce qu'on y mettra des constructions ou sera-t-il véritablement agrandi ?

2 - Lors de la présentation de Cancer Campus, on nous a présenté des choses à faire rêver. Lorsqu'on a voulu savoir l'horizon, les réponses ont été plus évasives.

3 - Vous parlez du parking près de l'IGR. Lorsque l'on y va vers 14 heures, il est impossible de s'y garer.

Mr Emmanuel Jacquot : L'idée est d'étirer le parc vers le Nord pour le reconnecter sur celui du 8 mai 1945.

Mme Brigitte Charbonneau : c'est 10 minutes de dénivelé. On a un peu de mal à comprendre.

Mr Emmanuel Jacquot : Je n'ai pas compris votre question.

Mme Brigitte Charbonneau : lorsque je suis avenue Salvador Allende, l'immeuble Adoma est en haut. Il y a un grand dénivelé.

Mme Béatrice Mariolle : c'est vrai qu'Allende est en système de pente. Dans une continuité de parcs, cela reste envisageable.

Est-ce que le jardin autour des châteaux d'eau va être ouvert ?

Mme Brigitte Charbonneau : lorsque Mr Laurent Garnier disait qu'on allait prendre une bande au parc, où est-ce qu'on va la prendre ?

Mr Emmanuel Jacquot : c'est cette partie (montrée sur le panneau). On espère qu'on aura une station de métro là. L'architecte a pensé une station à 30 mètres de profondeur. Il y aura un parvis. Mais, il y aura quand même un espace (une desserte pour bus, vélo,...).

Mme Brigitte Charbonneau : où seront les commerces et les écoles prévus ?

Mr Emmanuel Jacquot : Ce qui est programmé, c'est 2 groupes scolaires de 60 classes. Cela était prévu sur le parc du 8 Mai.

Mme Françoise Vincelet : Il y en a déjà.

Mr Benoît Albert : Vous parlez des écoles, l'objectif c'est d'avoir combien de logements sur ce qui est prévu ?

Mr Emmanuel Jacquot : Il y a un potentiel de logements de 2900 environ. Par rapport au ratio, on est dans le besoin de 60 classes et de 2 groupes scolaires.

Mr Benoît Albert : cela fait combien de logements neufs et rénovés ?

Mr Emmanuel Jacquot : on en aura 1000 en réhabilitation.

Mme Béatrice Mariolle : combien de neufs ?

Mr Alain Maillard : 1500 prévus pour les chercheurs. Mais tout cela est en débat. Il faut expliquer la manière dont se passe un projet urbain.

On dessine une image comme celle-là. Cela permet de quantifier le potentiel. On regarde comment cela pourrait fonctionner et si cela peut répondre aux besoins. Puis, on regarde si cela est faisable. Ensuite, vient le dossier de création : étude d'impact, nombre d'emplois, de logements, d'écoles,... Et après, le projet est réellement dessiné. Ce que vous voyez n'est pas n'importe quoi : cela raconte un potentiel, un message ; c'est une première histoire du projet. Après, on passe à la réalisation de la ZAC avec un urbaniste et un aménageur.

Mr Emmanuel Jacquot : et à la programmation de logements...

Mme Béatrice Mariolle : Sur combien d'années cela est-il prévu ?

Mr Alain Maillard : une quinzaine d'années.

Mme Catherine Bandin : on nous avait dit 2012.

Mr Alain Maillard : c'est la date de début des travaux.

Mr Emmanuel Jacquot : cela va dépendre de l'arrivée du métro (c'est-à-dire autour de 2018).

Mr Jean Mathonnet : sur vos vues, est-ce qu'il existe des lignes de métro ? Est-ce celles qui sont prévues ?

Mr Alain Maillard : c'est en projet : il y a des lignes qui sont dessinées. Cela peut bouger. Ce qui va se passer à Gustave Roussy est plus probable quel que soit le projet final.

Mr Bernard Château : quels sont les plus possibles, par exemple : Saint-Maur ?

Mr Alain Maillard : le maire de Saint-Maur dit qu'il ne veut pas de gare.

Mr Bernard Château : si Saint-Maur n'en veut pas, est-ce-que cela ne bloquera pas tout ?

Mr Alain Maillard : Ce sont des projets d'État. Cela donne des pouvoirs à l'État d'imposer des choses. Les communes font des cahiers d'acteurs pour exprimer leurs souhaits. Autour des gares, il y a des périmètres, et l'État peut décider d'en faire ce qu'il veut. Les concertations sont faites pour cela (même si les gens n'en voient pas l'intérêt et n'y participent pas beaucoup). Il y a ce risque quand même par rapport à l'État.

Mme Gisèle Laporte : à l'heure actuelle, il n'y a rien de tangible.

Mr Alain Maillard : Pour l'instant, c'est en débat mais en mars 2011, cela sera définitivement figé.

Mr Bernard Château : si j'ai bien compris : au final, c'est l'État qui décidera.

Mr Alain Maillard : il décidera avec ou sans nous, cela dépend si l'on s'exprime ou pas.

Mr Bernard Château : dans le Timing, je n'ai rien entendu sur les infrastructures sportives. Il y aura un apport de population. Certes, il y a le parc des Hautes Bruyères, mais le sport ne se limite pas à la course.

Mr Emmanuel Jacquot : Il est prévu la démolition et le réaménagement du Timing. Il y aura une nouvelle configuration, d'autant plus qu'il y aura un besoin avec l'ensemble des nouveaux habitants et des salariés qui vont arriver. Dans ce qui est prévu, il y aura des équipements sportifs.

Mme Brigitte Charbonneau : le terrain qui est au bout de Darius Milhaud, il n'est pas inclus dans ce qui est prévu ? Est-il prévu dans des équipements collectifs ?

Mme Françoise Vincelet : si j'ai bien compris, le lycée Darius Milhaud n'est pas compris dans la ZAC.

Mr Jean Mathonnet : lors de la présentation de ce projet, il y a une semaine, il y a eu des projections et des personnes sont intervenues. C'est une réflexion personnelle que je vais faire ici : je fais partie d'une association ayant 800 personnes et 350 salariés. La mairie m'ayant demandé de dire ce que je pensais de ce projet, je tiens à dire qu'une chose m'a impressionné : c'est le volet social et humain qui mérite qu'on s'y attarde et qu'on le regarde un peu. Il y a un chef de projet sur le pôle citoyen et cela ne doit pas nous échapper. Dans cette partie, les priorités du projet sont des points essentiels.

1 - Vaincre les inégalités dont pâtissent un certain nombre de patients. Par exemple, un cancer au fin fond de la Creuse ne se soigne pas comme un cancer à Paris. Il y a différentes sortes de soins.

2 - il y a un manque de médecins dû au numerus clausus. On recherche dans ce projet à gommer les inégalités. On développe une prise en charge du patient. Ce qui est recherché, c'est prendre le patient en charge depuis l'annonce de la maladie, à la période pendant et après le traitement jusqu'à la réinsertion dans la vie après (notamment lorsqu'on veut un prêt immobilier). Il y a des sociétés qui se mettent au service de ces patients pour leur redonner goût à la vie. Par exemple, un groupe de boulangers-pâtisseries qui s'est chargé de leur réapprendre le goût et les saveurs. Il y a une dimension humaine et sociale qui mérite d'être analysée. Je n'ai jamais vu un aspect aussi bien pris en charge. Bravo aux promoteurs de ce projet. Il y a une université des soignants qui sera créée à l'initiative du Conseil général.

Mme Françoise Vincelet : vous m'avez fait bondir, d'une part, en parlant de la différence de soins entre patients. De l'autre, la tendance actuelle est de travailler en réseau avec les structures qui s'occupent du malade. Les grands centres hospitaliers ont tendance à garder moins longtemps le malade et travaillent en réseau avec des structures de proximité qui, elles, savent ce qui est le mieux pour les malades. Ce serait une erreur de faire de gros pôles thérapeutiques, des usines à gaz, qui feront tout pour le malade. Il est destiné à retourner dans son quartier, dans sa banlieue plutôt que de se référer à l'hôpital pour tout.

Mr Jean Mathonnet : ce que je disais, c'est par rapport à la distance, au déplacement. En ce qui concerne le goût, je le disais par rapport au moment où le malade est guéri.

Mme Françoise Vincelet : Aujourd'hui, il y a une façon d'envisager les choses qui n'est plus centralisée. Par exemple, pour la Guadeloupe, on a des malades qui retournent chez eux et sont suivis par des structures locales qui travaillent en réseau avec les structures d'ici.

Mr Jean Mathonnet : on demande très rarement l'avis du malade.

Mme Béatrice Mariolle : on va terminer cette séance riche en discussion. Je pense qu'on a un peu compris de quoi il s'agissait quant au projet cancer Campus et à ses finalités.

Atelier n° 6 : Patrimoine et urbanisme. Lundi 6 décembre 2010

Nombre de personnes présentes à la réunion : 38

1) Présentation de Boris Labidurie

Quatre propositions sont ébauchées pour élaborer une nouvelle politique du patrimoine à Villejuif :

- insérer un volet patrimonial dans le PLU visant, entre autres, à identifier l'ensemble des bâtiments publics et privés relevés par l'Inventaire général des monuments historiques en 1996.
- faire une étude complète sur le patrimoine communal visant à dresser un inventaire exhaustif scientifique, historique au service des urbanistes, des citoyens, des archivistes.
- intégrer les données recueillies dans un Système d'Information Géographique (SIG) en liaison avec le Schéma directeur des systèmes d'information.
- instaurer une politique de protection, de préservation, de conservation, de réhabilitation et de valorisation du patrimoine immobilier communal.

2) Débat

Mr Stéphane Arduin, du service d'archéologie du Val-de-Marne :

je n'ai pas entendu le mot archéologie. Le patrimoine archéologique est protégé par les lois. Les sablières des Hautes-Bruyères ont été très tôt suivies par des archéologues renommés. La dernière fouille archéologique date de 1991 sur les Hautes Bruyères. Sur la ZAC Pasteur, il y a eu des fouilles de niveau préhistorique. Au centre ville aussi avec des fouilles datant de l'âge de fer et du moyen âge. Dans les briqueteries, aux Guipons, une fouille a permis le repérage d'un four et une ferme gauloise a pu être découverte aux hautes-Bruyères. Une des dernières évolutions de notre métier est de s'intéresser au patrimoine bâti. A Orly, le centre est réhabilité et nous sommes intervenus sur une maison bourgeoise du 17ème siècle dont nous avons gardé la charpente. Il y a énormément de choses sur les habitats ruraux anciens, ce n'est pas toujours connu. C'est donc une des pistes de recherche et de conservation. Idem pour le patrimoine industriel qui devient de l'habitat. L'archéologie n'est pas un frein à l'urbanisation, on cherche seulement à garder l'information. Pour le château de Saint Roman, par exemple, on n'a hélas gardé que quelques photos. Au niveau de la réglementation, c'est le niveau régional qui agit et a compétence. Rungis est la seule commune du Val-de-Marne qui possède un zonage archéologique, car elle est liée à une fouille sur la ZAC du Lagué près de Wissous (un village carolingien a ainsi été conservé). Nous sommes en train de reprendre les zonages sur les villes de l'Opération d'Intérêt National.

Mr Alain Maillard : il ne faut pas non plus oublier le patrimoine bâti des hôpitaux, il faut en discuter et voir ce que l'on en fait. Les hôpitaux ne sont pas hors du temps.

Mr Carlos Escoda : dans l'expose très riche, j'ai retenu deux idées fortes. D'abord, ne pas opposer patrimoine avec modernisation. Il ne faut pas hésiter à ce qu'une partie de l'ancien soit sacrifiée au nouveau pour faire quelque chose de vivant. Si le nouveau respecte l'ancien, la protestation sera moindre. Ensuite, il y a la création des Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP). C'était déjà dans l'air quand on a inscrit les monuments historiques. Il faut rendre cette notion là très vivante et si elle s'inscrit dans l'urbanisation. Il y a des éléments d'art nouveau à Villejuif et si les Avap n'interviennent pas, ils disparaîtront. Exemple, dans la rue Roger Morinet on a enlevé un petit bijou d'art nouveau. Dans les rues Jean Jaurès et Paul Vaillant-Couturier, il y a une demi douzaine d'éléments d'art nouveau.

Mr Yves Bonnet : au 114/116 rue Jean Jaurès, il y a la belle maison bourgeoise qui va être démolie. Qu'a-t-on fait ? Rien.

Mr Gaston Monot : il y a un faux débat à Villejuif. Le patrimoine culturel et historique, il y en a très peu. Il n'y a donc pas d'opposition. Il y a des insuffisances politiques pour préserver le patrimoine. Pour la capitainerie des chasses, il ya eu une subvention à l'époque. Il faudrait circonscrire précisément ce qu'il faudrait préserver et faire un lien avec l'étude de l'histoire de notre commune. A propos de l'église, elle n'est pas homogène et donc pas classée. Le critère esthétique est dominant ce que je regrette. L'école du centre et le cinéma Le Capitole disparaissent, ce sont des éléments significatifs de notre patrimoine qui partent.

Mme Brigitte Charbonneau : je souhaite proposer deux choses à garder en mémoire. D'abord, les pavillons loi Loucheur (juillet 1928) pour se souvenir de l'époque de la ville. C'était des pavillons ouvriers, populaires. Il y a matière à une étude, je n'ai rien lu dessus. Ensuite, la place de l'automobile. Villejuif, c'était des casses et des garages. C'était un savoir-faire ouvrier, il y en avait dans tous les quartiers. C'est garder une mémoire de fierté.

Mr Carlos Escoda : je suis d'accord avec l'essentiel. Ces pavillons loi Loucheur occupent une grande place. Il faut conserver l'harmonie avec les bâtiments du style des années soixante. Avec les AVAP, on pourrait garder les quartiers pavillonnaires. Par exemple, ceux de Raspail-Hugo au centre-ville. Ensuite, sur la mémoire ouvrière, je trouve cela très intéressant, mais comment la préserver ? On a perdu celle des briqueteries. Sur la RD7, il n'y a plus de casses, il faudrait proposer une méthode de conservation. Autre exemple, les mûrisseries de bananes ont disparu, et pourtant

les familles de Villejuif se faisaient avec elles une source de revenus.

Mr Alexandre Moëgne-Loccoz : la maison du 114/116 rue Jean Jaurès a longtemps été en déshérence et squattée. C'est, je le rappelle, une maison en pierre et plâtre avec un grand parc en friche. Il est prévu une opération privée avec une résidence senior. La conservation n'est pas possible techniquement et économiquement. On va créer un espace vert ouvert au public à deux pas du pôle Aragon. Cet espace rappellera la mémoire, notamment du mobilier du jardin. On va récupérer le puits et le portail du jardin. Ce n'est pas satisfaisant mais on conserve une part de l'esprit du lieu.

Mme Yvette Buhr : par rapport au quartier Pasteur, je voudrais parler de la maison rouge dans laquelle habitait une amie. J'avais proposé une mémoire de théâtre mais l'architecte n'a pas intégré cette maison rouge, je ne comprends pas. Sinon, j'ai une amie qui habite l'impasse près d'EDF, elle a peur que tout soit chamboulé. On peut donner une alternative au bâtiment industriel.

Mr François Labat : je tiens à remercier les personnes qui ont préparé l'exposé. Si l'on regarde le passé à la lumière de la question de l'urbanisme et du patrimoine, où met-on le curseur ? A aucun moment l'on ne cite où l'on a trop bloqué le patrimoine et fait stagner l'évolution de la ville. Nous sommes très loin d'en faire trop à Villejuif. Ce n'est pas un obstacle pour l'urbanisation de la ville. Bien qu'écologiste, je pense qu'il faudrait maintenir le patrimoine automobile pour préserver le savoir-faire et l'information.

Mr Jean Granoux : je pense qu'il faut distinguer le patrimoine culturel immatériel du patrimoine qui a de la valeur monétaire. Par exemple, l'immeuble, qui sera en face de l'église Saint Cyr-Sainte Julitte, possédera une valeur immatérielle positive. A contrario, il faut évoquer aussi la valeur négative du patrimoine, par exemple le parking Louis Aragon. Il y a dans ce cas un devoir d'oubli. Dans le théâtre Romain Rolland, il y a également de l'amiante qu'on pourrait oublier.

Mr Gilles Lafon : je me pose des questions sur la qualité de notre patrimoine. C'est une somme de nos raisonnements dans le temps. Les gens qui ont pris ces décisions l'ont fait avec des contraintes (le foncier, les transports). Sur l'aspect qualité du patrimoine, les barres HLM ont été un indicateur qui ont fait suite aux bidonvilles, c'est le résultat de décisions. Il va falloir faire des choix sur ce que l'on doit conserver après inventaire précis. Ce qui touche le plus les gens, c'est ce qu'ils ont connu étant jeunes et moins le patrimoine ancien objectif. Sur la notion d'écologie et d'occupation d'espaces, le foncier est un problème. Cela va être très difficile de pouvoir tout faire. Je signale que les pavillons créent de l'éloignement et donc de la pollution. La question est de savoir comment nous allons trouver un point d'équilibre.

Mr Gaston Monot : je voudrais que ce débat dure longtemps. Je serai plus partisan que l'on garde la rue Dauphin dans le bas Villejuif. Il y a débat, on ne peut pas tout conserver. Sur le 114/116, on me dit que c'est pas possible, j'ai déjà connu cela. On allait détruire le presbytère à cause des fissures. La maison du 114, on peut la restaurer mais il ne faut pas cacher le fait qu'économiquement c'est trop cher. Ce n'est pas un problème technique.

Mme Nicole Delmas : il y avait des bidonvilles quand je suis arrivée à Villejuif, je venais du 16ème arrondissement.

Mme Danièle Chantereau : personne n'a le droit d'intervenir sur du domaine privé, je viens des Hauts-de-Seine. Le propriétaire peut se retourner contre la ville. Sur cette maison, on peut peut-être garder des éléments et conserver des façades par exemple, comme ce qui a été fait en face du Monoprix avec la Maison de la justice et du droit. Je reviens sur les AVAP, pourquoi n'intervient-on pas sur ce qui a été fait à côté de la Capitainerie des chasses ? Qu'on ne laisse pas faire des gouttières qui dégoulinent sur la rue ! Pourquoi cette maison bleue rue Raspail ? On se croirait en Alsace ! Le patrimoine, c'est aussi la propreté et l'entretien.

Mr Alexandre Moëgne-Loccoz : il y a des abus contrôlés et puis des choses du quotidien (comme les poubelles pas rentrées).

Mme Sylvie Dieu : à Ivry-sur-Seine, la manufacture des oeillets a été conservée et aujourd'hui c'est un monument culturel.

Mme Sonia Jedrzejewski : je suis maire-adjointe à la culture. La densification, choisie ou subie, s'impose dans une ville située à 1,5 kilomètres de Paris. On est tous d'accord pour transformer la ville. L'idée d'un AVAP est fondamentale et doit être intégrée au PLU. Il y a aussi la notion de patrimoine naturel, que ce soit dans le parc des Hautes-Bruyères, les hôpitaux, il y a la biodiversité des bassins de Paris. Sur le 114/116, le jardin est immense, on peut remonter jusqu'à la ruelle aux prêtres. Comment faire des voies de détente ? Mais aussi, comment intégrer des notions de patrimoine naturel, connecter les parcs de la ville par des cheminements doux tout en intégrant des éléments historiques ? Je pense par exemple à un sentier historique, architectural, culturel, naturel qui inclurait les éléments d'art déco.

Mr Alexandre Moëgne-Loccoz : sur la biodiversité et l'idée d'un plan vert, c'est déjà intégré dans la démarche.

Mr Philippe Le Bris : les notions de patrimoine sont diverses. Sur le bâti, je suis d'accord sur la mémoire avec

l'inscription à l'inventaire des monuments historiques. La question du patrimoine doit aussi être renvoyée aux prérogatives régaliennes de l'État. Les DRAC sont dépossédées des moyens d'intervenir et, du coup, les problématiques sont renvoyées aux villes. La maison rouge a disparu mais cela a créé une continuité de l'histoire car un costumier s'est installé, cela permet de traiter de manière dynamique l'histoire humaine. Je vais parler des quartiers Sud. Le collège Karl Marx va être réhabilité. Quant au stade nautique Youri Gagarine, on aurait pu le raser mais on n'a pas fait ce choix pour préserver justement l'oeuvre de Jean Lurçat. A Paris, Jacques Chirac et Jean Tiberi ont cassé des vieux quartiers populaires pour les livrer à la spéculation immobilière. Mettons le curseur du côté des gens.

Mr Georges Tran : peut-on descendre dans le trou qui se trouve dans le parc des Hautes-Bruyères ? Par ailleurs, je suis en train de refaire deux circuits de randonnée pédestre que l'on avait réalisés avec l'école Pasteur, l'un dans le centre-ville et l'autre aux pourtours de la ville. Connaissez-vous d'autres endroits dans Villejuif, Mr Escoda ?

Mr Carlos Escoda : je suis ravi qu'il existe une relève, c'est une très bonne idée ce circuit car les enfants de Pasteur se souviendront.

Mr Stéphane Ardouin : concernant les fouilles archéologiques, il n'y a plus rien à voir aux Hautes-Bruyères depuis la fin de l'opération des sablières. Ce qu'il y a à voir, c'est la restitution des parcelles liées à l'âge de fer, au paléolithique et au néolithique. Ce n'est pas un site archéologique mais une structure de médiation. Il peut, en revanche, y avoir une fouille expérimentale avec des enfants qui enterrent quelque chose pour le déterrer un an après.

Mr Djamel Arrouche : comme l'a dit un grand sociologue, le classement est un enjeu de luttes. Cela pose la question des critères. Je pense qu'il ne faut pas confondre mémoire et histoire et opposer ancien et nouveau. La conservation se pose dans certains cas. La grande question est l'appropriation collective du patrimoine. Cela doit passer par la question de l'accès au patrimoine. J'ai une dernière remarque sur la préservation de la mémoire ouvrière. Il y a toujours des ouvriers à Villejuif qui cherchent aussi à ce que leur patrimoine collectif soit valorisé. L'histoire de la ville est parcourue par des grands projets urbains qui deviendront le patrimoine de demain.

Mr Gaston Monot : il n'y a pas de pression populaire pour protéger le patrimoine. La question du patrimoine est reléguée dans l'arrière-chambre. C'est important de le savoir pour comprendre nos pratiques politiques. Il faut donc mobiliser des gens intéressés et faire en sorte de recevoir des subventions de l'État.

Liste des personnes ayant participé aux différentes séances :

NOM	PRENOM	QUALITE
ABOURS	Sylvie	Chercheur en Transports
ALBERT	Benoit	Agent Municipal
AMROUSSI-OUCHAOU	Nora	Habitant
ANTONIO	Nadège	Habitant
ARDOUIN	Stéphane	Archéologue au CG 94
AREND	Elisabeth	Directrice Ecole maternelle Paul Langevin
ARROUCHE	Fayçal	Maire Adjoint
ARROUCHE	Djamel	Enseignant
AUZOU	Guillaume	Agent Municipal
BAILLY	Valérie	Agent Municipal
BALTAGI	Jacqueline	Conseillère municipale
BANDIN	Catherine	Salariée IGR
BEGARD	Diane	Agent Municipal
BELLABAS	Afif	Habitant
BELLON-CHINSY	Odile	Habitant
BENOITON	Daniel	Représentant de parents d'élèves
BENTOLILA	Michel	Habitant
BEURTHERET	Françoise	Conseillère Municipale
BOMBART	Valérie	Habitante
BONNET	Yves	Habitant
BONSIGNORE	Jean-Pascal	Agent Municipal
BOURDON	Edwige	Habitante
BRAULT	Philippe	LCL
BRETOU	Claire	Habitante
BRINGER	André	Retraité
BUHR	Yvette	Retraîtée
BUISSON	Nathalie	Agent Municipal
CANTAL-DUPART	Sarah	Agent Municipal
CARVALHO DA SILVA	Jorge	Conseiller Municipal
CASEL	Catherine	Conseillère Municipale
CASSAN	Sylvie	Agent Municipale
CHALET	Yolande	Habitante

NOM	PRENOM	QUALITE
CHAMBON	Marie Louise	Habitante
CHANTEREAU	Danièle	Chef d'entreprise TPE
CHARBONNEAU	Brigitte	Adjointe au Maire
CHÂTEAU	Bernard	Dirigeant sportif
CHATEL	Émilie	Cabinet Brès et Mariolle
CLAUDE	Claire	Médecin
CLAVEL	Nicolas	Agent Municipal
CORITON	Martin	Musicien
COSNIER	Pascale	Agent Municipal
DANTEC	Annie	Agent Municipal
DA SILVA PEREIRA	Sandra	Adjointe au Maire
DE LUCA-SCHWARTZ	Camille	CCIP 94
DELMAS	Nicole	Habitante
DENIARD	Cécile	Conseillère municipale
DESVERGNES	Florence	Habitante
DEVILLIERE	Fernand	Habitant
DIEU	Sylvie	Agent Municipal
DILOUYA	Julie	Habitante
DIOMANDÉ	Amy	Stagiaire PLU, habitante
DIONGUE	Rose	Agent Municipal
DIOP	Seydi	Habitant
DOUERIN	Matthieu	Agent Municipal
DURAND	Jean-Luc	Habitant
ESCODA	Carlos	Habitant
FERNANDEZ	Stéphanie	Agent Municipal
ESCODA	Eric	Habitant
FEUILLETAUD	Simonne	Habitant
FIEVET	Christine	Agent Municipal
FOHR	Romain	Habitant
FRESNOIS	Gabriel	Agent Municipal
FRUCHARD	Christian	Habitant
GAILLARD	Fabien	Habitant
GAILLARDON	David	Agent Municipal

NOM	PRENOM	QUALITE
GILBERT	Jean-Emmanuel	Entreprise Vigicell
GIRARD	Dominique	Maire Adjoint
GIRAUD	Jean-Yves	Paveurs de Montrouge
GOMEZ	Jean	Habitant
GONNET	Gilbert	Habitant
GONTIER	Martine	Habitante
GUERINEAU	Sylvie	Agent Municipal
GRANOUX	Jean	Habitant
HADJI	Mariama	Habitante
HAREL	Jean-François	Conseiller Municipal
HENNIN	Jean-Marie	Architecte
HOUARD	Yonna	Ecologue
IGMIR	Brahim	Ancien commerçant
JACQUOT	Emmanuel	CAVB
JEANNES	Damien	Stagiaire PLU
JEDRZEJEWSKI	Sonia	Adjointe au Maire
KAHLOUCHE	M'hamed	Agent Municipal
KHAIZ	Radouane	Habitant
KÉRAUDY	Katia	Conseillère municipale
KLINGENBERG	Charlotte	Habitante
KULESZA	Stéphane	Membre de l'association Jardicités
LABAT	François	Conseiller Municipal
LABIDURIE	Boris	Agent Municipal
LAFON	Gilles	Conseiller Municipal
LAFONT	Viviane	Agent Municipal
LALLO	Lucilie	Habitante
LAPIERRE	Catherine	Habitante
LAPORTE	Gisèle	Retraitée
LARBI CHERIF	Saïd	Agent Municipal
LE BRIS	Philippe	Premier adjoint au Maire
LE CAVELIER	Alain	Habitant
LE MEUR	Jean-Michel	Conseiller vie sociale au Foyer des Handicapés
LE PRIELLEC	Robert	Habitant

NOM	PRENOM	QUALITE
LE TOUZE	Marie-Sophie	Habitante
LEBLANC	Anne	Habitante
LEGUEVEL	Laurent	Batigère
LENCZNER	Pierre	Habitant
LINGLART-LIME	Marine	Cabinet Urban éco
LUXEREAU	Anne	Habitante
MADALENO	David	Habitant
MADONI	Françoise	Retraitée
MAILLARD	Alain	Agent Municipal
MAJOREL	Alain	Habitant
MARGAT	Yannick	Agent Municipal
MARIOLLE	Béatrice	Cabinet Brès et Mariolle
MASSON	Christophe	Agent Municipal
MATHONNET	Jean	Habitant
MAUBEAU	Chantal	Habitante
MENAGER	Jean	Habitant
MESSAOUDENE	Taous	Habitante
MICHEL	Gilles	Agent Municipal
MIRANDE	Bruno	Cabinet Guy Taïeb Conseil
MOËNNE-LOCCOZ	Alexandre	Agent Municipal
MONCOURTOIS	Valérie	Adjointe au Maire
MONOT	Gaston	Responsable associatif
MORANGE	Martine	Habitante
MOREAU	Jean-Marc	Agent Municipal
MOUEDEB	Isabelle	Artiste
PAYEN-THIRY	Christiane	Conseillère municipale
PEREZ	Maria	Habitante
PINEAU	Saïda	Agent Municipal
PISSELOU	Céline	Etudiante Ecole d'Architecture
PRIMEL	Louis	Habitant
QUEROUIL	Olivier	CIC Nord
RAPON	Josiane	Conseillère municipale
RIAhLA	Colette	Habitante

NOM	PRENOM	QUALITE
RIGOLET	Marie-Claire	Batigère
ROLLIN-COUTANT	Jeanine	Habitante
ROMAN	Julien	Stagiaire PLU
SALOMON	Laurent	Architecte
SOFI	Mostefa	Conseiller Municipal
STAAT	Patrick	Conseiller municipal, Président OPH de Villejuif
STANCIU	Monique	Maire Adjointe
TAHIRI	Moulay	Habitant
TAILLE-POLIAN	Sophie	Maire Adjointe
THIENOT	Amélie	Architecte CAUE
TRAN	Georges	Retraité, habitant
TUILLIER	Mickaël	Secrétaire Général U.S.V
VALLERY-RADOT	Emmanuelle	Habitante
VINCELET	Françoise	Conseillère Municipale
WAGNER	Rémi	Habitant
YAHIA	Hocine	Habitant quartier Nord
YVENOU	Claude	Habitant
ZAJDELA	Louis-Bernard	Habitant
ZEHAR	Abdel	Agent Municipal